

Zeitschrift: Rapport annuel / Bibliothèque nationale suisse
Herausgeber: Bibliothèque nationale suisse
Band: 78 (1991)

Rubrik: Rapports et études

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

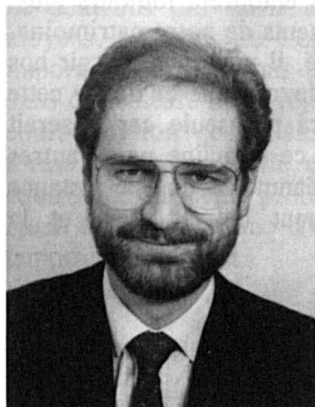
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RAPPORTS ET ETUDES



Jean-Frédéric Jauslin, Directeur :

1991 : ANNEE DE LA REFLEXION ET DES PREMIERS TRAVAUX

Si l'année 1990 a été marquée par la volonté de reprendre en main la situation de notre institution, 1991 aura effectivement été l'année de la réflexion et de la préparation. Le groupe de projet, mis sur pied en août 1990, a poursuivi ses travaux et a esquissé le profil de la nouvelle Bibliothèque nationale. Un premier rapport, sous la forme d'une note de discussion, a été transmis au Conseil fédéral qui en a pris connaissance le 17 avril 1991. Sur la base des informations reçues, il a souhaité que le Département de l'intérieur rédige un message pour le Parlement jusqu'au 1^{er} novembre 1991. Nous nous sommes attelés à ce travail avec la plus grande énergie afin de faire prendre corps au projet de réorganisation. Ces délais extrêmement courts ont nécessité la mise en place d'une organisation légèrement modifiée. Pour pouvoir déposer ce message dans les temps impartis, il a été nécessaire de nommer un chef de projet qui puisse pleinement se consacrer à cette tâche. M^{me} Ruth Wüst a été chargée de ce travail et s'est acquittée avec brio de cette mission délicate. Malgré le manque d'infrastructure et les nombreux écueils qu'il fallut franchir, le message de réorganisation de la Bibliothèque nationale suisse a été déposé dans les délais. Naturellement, et bien que notre action se soit portée de façon prioritaire sur la réorganisation, nous avons maintenu la gestion normale de la Bibliothèque en assurant les services courants. A nouveau, l'année écoulée a été jalonnée de nombreuses tâches qui sont allées chaque jour en s'accroissant. Nous sommes également fiers d'avoir amélioré de façon ponctuelle certains rouages de notre institution.

Message de réorganisation

Révision de la loi

Datant de 1911, la loi actuelle nécessitait un toilettage en profondeur. Nous avons tout d'abord pensé qu'une révision partielle suffirait. Toutefois, au fur et à mesure des corrections, nous nous sommes rendu compte que la version finale devenait très différente de l'originale. C'est donc une révision totale que nous avons proposée. Les modifications principales touchent aux aspects suivants :

Elargissement du mandat de conservation aux autres supports

Le support papier ne constitue plus aujourd'hui le seul canal par lequel transite l'information. Notre société dispose d'autres moyens qui se généralisent et qui nous entourent toujours plus. Les livres, les journaux, les revues ne sont donc plus les seuls fondements de notre patrimoine. Si l'on veut transmettre notre savoir et nos connaissances à la postérité, il nous faut élargir nos collections aux supports actuels et futurs. La Bibliothèque nationale devra donc englober cette question dans ses nouvelles préoccupations. Bien sûr, elle ne le fera pas seule car il serait présomptueux de ne pas profiter des expériences déjà acquises dans ce domaine par d'autres institutions auxquelles on pourrait déléguer certaines tâches. Il faut néanmoins qu'une instance unique puisse garantir que ces travaux de conservation s'effectuent bel et bien, et la Bibliothèque nationale paraît toute désignée pour cette responsabilité.

Politique de coordination

On l'imagine aisément, la nouvelle Bibliothèque nationale ne sera pas centralisatrice. Elle travaillera en étroite collaboration avec d'autres institutions et il lui incombera de mener une véritable politique de coordination. Son rôle devra consister à aider et à soutenir les projets importants élaborés par les institutions de notre pays. Il lui faudra garantir que ces actions s'effectuent en parfaite harmonie, et ce sans dispersion des moyens mis à disposition.

Introduction du dépôt légal

Contrairement à la plupart des pays occidentaux, la Suisse ne dispose pas de dépôt légal sur le plan national. Pour combler cette lacune, et surtout pour assurer une mise en valeur exhaustive du patrimoine documentaire et éviter des travaux inutiles, le groupe de projet a proposé son introduction dans la nouvelle loi. Les milieux professionnels concernés furent consultés sur cette question le 14 août. Les éditeurs, les libraires et les distributeurs, pour ne citer qu'eux, se sont montrés très positifs à l'égard de ce projet. Ils admettent parfaitement devoir contribuer eux aussi à la conservation des biens qu'ils produisent. Il semble toutefois que les bases constitutionnelles sont insuffisantes pour maintenir cette proposition. Le Conseil fédéral et le Parlement devraient certainement revenir sur ce point dans les mois prochains.

Automatisation

Pour assurer une gestion optimale de ses fonctions, la Bibliothèque nationale doit être équipée d'outils informatiques. Les quelque 2,8 millions de documents que nous possédons doivent être répertoriés sur des supports plus accessibles au public. A cela s'ajoute que le Catalogue collectif suisse doit également pouvoir poursuivre sa mission à l'aide d'instruments appropriés. La question délicate du choix du système a été étudiée attentivement. Pour des acquisitions de cette importance, la Confédération est tenue de procéder par appel d'offre officiel. Nous avons donc conçu un cahier des charges qui sera distribué aux fournisseurs à même de proposer un système. Cette procédure se déroulera selon les règles strictes du GATT. Elle démarrera au début de l'année prochaine et devrait permettre d'identifier au mieux les qualités et les défauts des systèmes qui entreront en ligne de compte. Une attention toute particulière sera portée au respect de certains standards, à la compatibilité avec d'autres systèmes et à l'échange de données aux niveaux national et international. En tout état de cause, nous ne pourrions nous permettre, en ces temps difficiles, de nous lancer dans une aventure technique ou financière qui risquerait d'être désavouée à l'avenir.

Recatalogage

La reprise des données de la Bibliothèque nationale constituera l'un des problèmes cruciaux auxquels l'institution sera confrontée. Aujourd'hui, les uniques références à nos documents se

trouvent sur des fiches bibliographiques disponibles à la salle des catalogues. Nous devons pouvoir disposer très rapidement de nos données sur support informatique, tant pour améliorer notre gestion interne que pour faciliter les accès à nos usagers. Il est toutefois évident que nous ne pourrions pas saisir ces informations (environ cinq millions de fiches) par nos propres moyens. Le coût de l'opération et le temps que cela nécessiterait seraient beaucoup trop importants. Nous avons étudié les possibilités de coopération avec des entreprises spécialisées dans ce secteur. Il est réjouissant de voir qu'il est possible d'arriver dans un délai relativement court (environ quatre ans) à convertir nos catalogues. Une occasion s'est présentée sous la forme d'une éventuelle collaboration avec la Bibliothèque centrale de Zurich qui se trouve confrontée au même problème. Une grande partie de nos collections respectives se recouvrent. Nous essayerons donc d'organiser une action commune qui permettra à chacun de gagner du temps et de l'argent.

Centre de planification et de développement

La Suisse connaît aujourd'hui une grande lacune en matière de bibliothéconomie. Si une bibliothèque souhaite obtenir des recommandations ou des renseignements pour sa gestion, elle ne dispose que de très peu de moyens pour se faire aider. Seuls quelques fournisseurs commerciaux lui prodigueront des conseils... empreints le plus souvent d'un intérêt essentiellement pécuniaire. Les sociétés de conseils en la matière sont également très rares, pour ne pas dire inexistantes. Enfin, aucun institut ne suit officiellement l'évolution des techniques dans ce domaine. Chacun fait l'effort de compulser la presse spécialisée, le plus souvent de manière totalement aléatoire, en espérant ne pas manquer l'essentiel. La Bibliothèque nationale apparaît comme le lieu prédestiné pour accueillir un véritable centre spécialisé en bibliothéconomie. Ce centre fait partie de nos projets de réorganisation car nous pensons qu'après avoir entrepris une refonte de notre Bibliothèque, nous aurons à coeur d'élargir les connaissances acquises et de les transmettre aux institutions qui souhaiteront en bénéficier.

Mise en place d'un centre d'information sur les Helvetica

Dans le nouveau profil que nous avons dessiné de la Bibliothèque nationale, nous avons mis l'accent sur les services qu'elle doit fournir à ses usagers institutionnels ou individuels. Le Catalogue collectif suisse, créé en 1927, est un précurseur en la matière puisqu'il avait pour but de permettre le prêt interbibliothèques. De nos jours, les besoins évoluent rapidement. Les usagers sont influencés par l'évolution technologique dont ils disposent. On peut facilement imaginer qu'un lecteur trouvera demain parfaitement normal d'effectuer ses recherches bibliographiques et ses commandes de documents depuis son propre bureau. Néanmoins, il aura besoin d'une aide correspondant à sa manière de travailler et aux outils dont il disposera. Aujourd'hui déjà, nous remarquons par exemple que plusieurs lecteurs font appel aux services du Catalogue collectif pour obtenir les références qu'ils n'ont pas pu trouver eux-mêmes. Il n'est d'ailleurs pas rare que nos collaborateurs spécialisés dans ce type de recherches trouvent les documents souhaités dans les bases de données que les lecteurs avaient déjà inspectées sans succès. Ceci n'est qu'un exemple simple de l'évolution que nous souhaitons donner au nouveau Centre d'information des *Helvetica*.

Restauration - conservation

Les collections de la Bibliothèque nationale sont en grand danger. Le mandat de conservation auquel elle est astreinte précise qu'elle doit conserver les *Helvetica* depuis la dernière constitution de 1848. Cette date correspond presque exactement à l'introduction d'une nouvelle technique de production de papier à base de pâte de bois. Or il s'avère que ce type de papier est fortement acide et se dégrade lentement mais inexorablement. Force est de constater que nos collections requièrent des actions spécifiques pour leur sauvegarde. Un projet a été entrepris en étroite collaboration avec les Archives fédérales et la Fabrique fédérale de poudre Wimmis du Département militaire. Son but est d'installer le plus rapidement possible un système de

désacidification en masse dans notre pays. Vu les coûts d'une telle installation, seule une approche commune nous laisse entrevoir l'espoir de traiter les collections de nos centres de conservation en Suisse. Malheureusement, les techniques connues aujourd'hui laissent encore à désirer sur les plans de la sécurité, de l'environnement et de la qualité des résultats. Nous allons poursuivre ce projet en étroite collaboration avec nos collègues américains de la Bibliothèque du Congrès qui sont également à la recherche de solutions.

Infrastructure et moyens

Naturellement, la réorganisation complète de la Bibliothèque nationale demandera des investissements importants. Le message soumis au Conseil fédéral prévoit une augmentation de 39 postes ainsi qu'un crédit d'une vingtaine de millions de francs sur une période de quatre ans. Ces moyens sont absolument indispensables pour poursuivre notre action. Nous espérons que l'année 1992 nous permettra d'obtenir des garanties quant à la mise à disposition de ces ressources.

Gestion courante et projets spécifiques

Réorganisation des services

L'organisation de la Bibliothèque est en pleine transformation. Son intégration au sein de l'Office de la culture en 1989 a déjà impliqué quelques transferts de collaborateurs. L'organigramme a été revu plusieurs fois en 1991 et subira encore des transformations jusqu'à la fin de la réorganisation. Il est clair que nous devons nous adapter aux tâches actuelles en mettant la priorité sur le projet principal qui nous occupe. Le 1^{er} octobre, une nouvelle structure a été officialisée. Elle distingue trois secteurs principaux :

La réorganisation, conduite par M^{me} Ruth Wüst, concerne toutes les tâches liées à l'évolution de la Bibliothèque nationale.

L'exploitation proprement dite, dirigée par le vice-directeur de la Bibliothèque nationale, M. Rätus Luck, concerne tous les secteurs opérationnels : les acquisitions - dont les différents services ont été regroupés -, les catalogages alphabétique et matières et la rédaction de la bibliographie nationale - qui ont été réunis sous la même autorité -, la conservation et le prêt des *Helvetica* ainsi que le Catalogue collectif suisse.

Les Archives littéraires, inaugurées officiellement le 11 janvier, se sont mises très rapidement à l'oeuvre et connaissent un succès réjouissant sous la direction de M. Thomas Feitknecht.

Réseau de CD-ROM

Durant l'année écoulée, nous avons fait oeuvre de pionnier en matière d'automatisation par le biais d'un projet restreint qui a cependant un potentiel très intéressant. Pour améliorer l'accès à l'information, notamment aux nombreuses bibliographies aujourd'hui disponibles, nous avons installé un réseau de CD-ROM. Il s'agit d'une unité de lecture multiple de CD qui est connectée à un réseau local. Toutes les stations de travail, rattachées au réseau local, peuvent accéder simultanément aux 14 disques chargés en permanence. Le gain est évident puisqu'il n'est plus nécessaire de changer les disques sur un poste de travail unique. De plus, chacun dispose depuis son bureau de toute l'information contenue dans les différents disques. Le problème principal consistait à permettre le chargement simultané des logiciels d'accès des différents disques. L'entreprise Holthaus et Heinisch à Göttingen s'est révélée la seule capable de résoudre élégamment ce problème et de nous offrir des prestations de premier ordre. Après une première phase expérimentale, nous pourrions élargir ce réseau en ajoutant des unités multiples (pour disposer de plusieurs fois 14 disques CD-ROM) et de connecter les stations de travail des

collaborateurs et des usagers de la Bibliothèque nationale. Il est envisagé d'offrir également un accès externe par ligne PTT dans le courant de l'année prochaine.

Coordination nationale

Pour assurer une coordination optimale, la Bibliothèque nationale a poursuivi ses activités au sein du groupe informel de réflexion sur l'avenir des bibliothèques en Suisse. Une liste de dix principes ont été mis au point. Un plan d'action pour effectuer les premiers pas vers l'instauration d'une véritable « Bibliothèque suisse » a été élaboré et soumis à consultation. On doit malheureusement regretter qu'il n'ait pas rencontré l'enthousiasme attendu auprès des milieux concernés. Plusieurs bibliothèques y ont vu un risque de perte d'investissements alors que les directeurs des institutions qui l'ont élaboré visaient au contraire une approche commune à long terme (10-15 ans). Ils proposaient dès aujourd'hui des actions concrètes qui devaient permettre à chacun d'évoluer de manière harmonieuse vers une solution homogène tout en préservant ses acquis. L'avenir nous dira quel sort on réservera à ces actions.

Le répertoire des périodiques

Depuis 1990, la Bibliothèque nationale assure la gestion du projet *Répertoire des périodiques*. L'année écoulée a été marquée par plusieurs événements. Tout d'abord, la septième édition du *Répertoire des périodiques étrangers* a paru sur papier. Il s'agit d'un répertoire volumineux qui a nécessité une publication sur trois volumes. Ce document a été salué par tous les secteurs intéressés et nous profitons de l'occasion pour remercier toutes les instances qui ont été impliquées dans ce projet. Dans la foulée, nous avons décidé de rédiger le *Répertoire des périodiques suisses* selon un schéma identique. Les collections des périodiques suisses de la Bibliothèque nationale vont être saisies sur le même système et permettront de sortir le répertoire quinquennal (1986-1990) dès l'année prochaine. Enfin, l'organisation du projet se met en place puisque nous disposons d'une équipe, certes encore trop restreinte, mais entièrement affectée à cette tâche. A ce sujet, nous ne manquerons pas d'évoquer le départ à une retraite bien méritée de M. Robert Wälchli qui s'est dévoué corps et âme à ce projet et qui a cessé ses activités le 1^{er} octobre 1991.

Conservation de l'audiovisuel

La direction de la Bibliothèque nationale s'est vue chargée par l'Office fédéral de la culture d'un mandat visant à préparer une réponse à un postulat des Chambres fédérales. Celui-ci demande de présenter diverses solutions permettant de mieux gérer le patrimoine audiovisuel, et ce dans le cadre d'institutions existantes ou à créer. Un groupe de travail, présidé par le directeur de la Bibliothèque nationale et formé du directeur des Archives fédérales, du directeur de la Phonothèque nationale suisse, du directeur adjoint de la Cinémathèque suisse et du coordinateur des services Documentation et Archives de la SSR, a travaillé durant l'année 1991 et a rédigé un rapport qui sera prochainement soumis au Chef du Département de l'intérieur. Les principaux éléments contenus dans ce rapport se concentrent sur :

- l'examen de l'état actuel de la conservation du patrimoine audiovisuel en Suisse ;
- le recensement des institutions capables d'assurer une gestion optimale des documents audiovisuels ;
- l'état de la production et des fonds existants retenus pour cette étude ;
- la présentation d'une solution.

Les expositions

Afin de mieux faire connaître notre institution, nous avons décidé de nous ouvrir à un large public. Les expositions réalisées dans les corridors de notre rez-de-chaussée ont permis d'attirer l'attention de nombreux visiteurs. Plusieurs centaines de personnes ont ainsi pu admirer tout

d'abord l'exposition d'inauguration des Archives littéraires qui présentait succinctement les fonds d'auteurs déposés dans nos magasins. Une note romande et francophone a été apportée lors de l'exposition consacrée à M. Jacques Mercanton qui nous a fait le très grand plaisir de participer à l'inauguration. Cette année de festivités en Suisse a été marquée à la Bibliothèque nationale par une exposition intitulée « Images d'Helvetia » qui a connu un franc succès. Dans un cadre plus tristement actuel, nous avons exposé les documents que la Bibliothèque nationale possède de Jean Tinguely. Enfin, nous avons eu le très grand privilège de bénéficier de la présence de M. Jean-Rodolphe de Salis lors de l'ouverture de l'exposition que nous organisée à l'occasion de son nonantième anniversaire. Un très nombreux public a admiré l'oeuvre et le travail de cet personnalité helvétique au travers des documents que nous avons présentés. Notre activité dans ce secteur ne s'est pas restreinte à nos locaux puisque les jeunes Archives littéraires ont tenu un stand au Salon international du livre et de la presse à Genève. Le succès remporté nous incite à poursuivre dans cette voie et à répondre présent une nouvelle fois l'année prochaine.

Le bâtiment

Malgré les nombreuses lacunes que nous pouvons déplorer au niveau du bâtiment actuel, nous n'avons pas pu, durant l'année écoulée, entreprendre tous les travaux que nous souhaitons. Les restrictions budgétaires et le manque de temps des collaborateurs nous ont contraint à effectuer le strict minimum. Une amélioration marquante toutefois : la réfection complète de la salle de séance du rez-de-chaussée. Nous disposons maintenant d'un lieu qui nous permet d'accueillir facilement une vingtaine de personne et de réaliser des présentations au moyen de la technique moderne. Les autres actions absolument nécessaires telles que la mise en place d'une cafétéria plus agréable, l'élaboration d'un concept de sécurité pour les expositions, le *design* des salles de lecture et de catalogue et bien d'autres adaptations ont malheureusement dû être remises à une date ultérieure. Nous avons toutefois démarré les premières réflexions d'une révision complète des fonctions du bâtiment en ayant pour priorité maxima la préparation de nouvelles zones de magasins qui nous seront très bientôt indispensables.

Conclusion

Comme on le voit, l'année 1991 a été marquée par une intense activité. De nombreux échanges d'idées ont permis de cristalliser une vision beaucoup plus claire du futur de la Bibliothèque nationale. Toutefois, long est le chemin du rêve à la réalité. Les multiples pièces de la reconstruction se mettent en place. Malgré notre ardeur à faire avancer rapidement ce projet, nous devons constater que de nombreuses embûches freinent considérablement notre travail. Elles sont de toute nature - financière, personnelle, administrative - et liées à une mauvaise circulation de l'information ou à une manifeste mauvaise volonté de certains esprits chagrins. Mais l'important demeure la cohésion de toute l'équipe de la Bibliothèque nationale. A ce propos, nous aimerions saluer les gros efforts réalisés jusqu'ici et remercier chacun de son engagement durant l'année dernière. Nous sommes heureux de pouvoir compter sur la motivation de tous pour la poursuite des travaux.

Depuis 1895, la Confédération administre la Bibliothèque nationale suisse (BN) à Berne. Cette institution, qui occupait autrefois une position prééminente parmi les bibliothèques suisses, n'est aujourd'hui plus en mesure de remplir les tâches qui lui incombent dans notre société où l'information joue un rôle déterminant. Il est absolument indispensable à la fois d'adapter son équipement technique (informatique) et de redéfinir sa mission. Différentes commissions d'experts, qui, depuis 1987, se sont penchées sur la question, sont parvenues à la conviction que la Bibliothèque nationale a accumulé un retard qu'il faut combler d'urgence.

Parmi les mesures envisagées, la principale consiste à transformer l'institution traditionnelle qu'est la bibliothèque en un centre de prestation de services répondant aux impératifs modernes en matière de mise à disposition de l'information. Ces services porteront sur les médias traditionnels (les livres) aussi bien que sur les nouveaux supports d'information. La bibliothèque assumera en outre une importante fonction de coordination dans les domaines où elle n'exerce pas directement ses activités et dans l'ensemble du monde des bibliothèques suisses. Elle assurera enfin la coopération avec d'autres institutions à l'étranger, en particulier en Europe.

La loi fédérale de 1911 sur la Bibliothèque nationale suisse, trop rigide, ne peut servir de base aux mesures de réorganisation envisagées. C'est pourquoi nous proposons de procéder à une révision totale qui tienne compte des réalités et des exigences nouvelles.

La Bibliothèque nationale, telle que nous la concevons aujourd'hui, ne pourra fonctionner et ne disposera de suffisamment de locaux que si l'on procède à des travaux de transformation et d'agrandissement. Ces travaux feront l'objet d'un message séparé.



Willi Treichler, collaborateur scientifique :

UNE ARCHITECTURE MODERNE AU SERVICE DE LA BIBLIOTHEQUE

La réorganisation de la Bibliothèque nationale suisse a donné lieu à d'intenses discussions sur la mission future de cette institution. Une question fondamentale, à cet égard, ne pouvait être éludée : le bâtiment actuel de la Bibliothèque nationale, dans le quartier du Kirchenfeld à Berne, est-il compatible avec les exigences d'une bibliothèque d'avenir ? Il fallait évaluer si les structures et les dimensions du bâtiment, dont tant de manuels de bibliothéconomie, et même une vieille édition du *Brockhaus*, ont vanté l'architecture exemplaire, convenaient à un centre d'information moderne au sens où l'entend le Conseil fédéral dans son message concernant la réorganisation de la Bibliothèque nationale. Classé monument historique, l'édifice ne souffre aucune transformation importante, de sorte qu'il aurait fallu, si les locaux actuels avaient été jugés inadéquats, construire un nouveau bâtiment dans un lieu forcément plus excentré que le quartier du Kirchenfeld. Il est vrai que cette dernière solution aurait laissé toute latitude pour imaginer et bâtir une bibliothèque nationale de conception entièrement nouvelle. Toutefois, par une décision de principe, le Département de l'intérieur a tranché pour le maintien de l'institution à la Hallwylstrasse. Cette décision a été motivée essentiellement par des raisons pratiques : proximité du centre, présence d'institutions parentes à deux pas, possibilité de construire des magasins souterrains supplémentaires, locaux administratifs suffisamment nombreux. Dans le cadre d'une étude de faisabilité, on a analysé les possibilités d'agrandissement et de transformation ainsi que les réserves de place jusqu'à l'horizon 2020. En même temps, on a procédé à une évaluation architectonique du bâtiment, que certains considèrent comme une boîte affreuse et d'autres comme un monument historique de premier ordre. Que faut-il penser aujourd'hui de cet édifice ? ¹

1. Pour rédiger cet article, qui ne se veut pas exhaustif, nous avons consulté divers documents conservés à la Bibliothèque nationale. Notre source principale a été un travail (non publié) de Walther J. Fuchs, rédigé dans le cadre du séminaire d'histoire de l'art de l'université de Berne. Nos renseignements sur l'histoire du quartier du Kirchenfeld proviennent d'un guide intitulé *Das Kirchenfeld in Bern* de Jürg Schweizer, 1980, et de *l'Inventaire Suisse d'Architecture (INSA)*, T. 2, publié par la Société d'Histoire de l'Art chez Orell Füssli, 1986. Enfin, l'auteur a bénéficié des explications que lui a aimablement données une ancienne habitante du quartier.

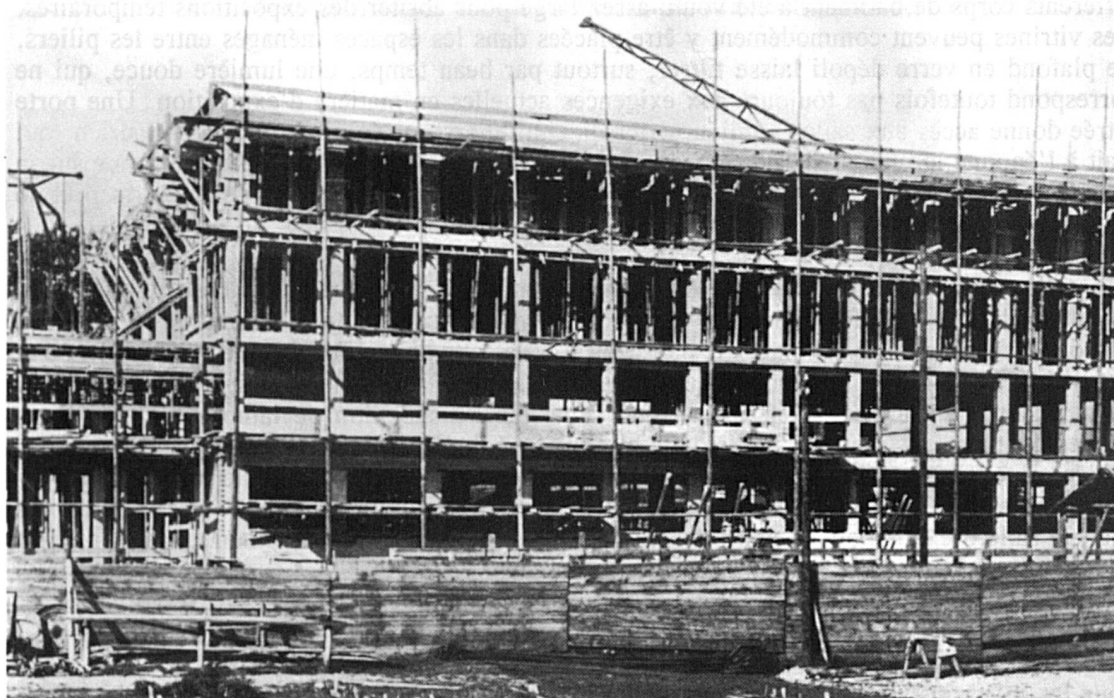
Historique

La Bibliothèque nationale a inauguré ses activités en 1895 ; quatre ans plus tard, elle s'installait dans l'aile nord du bâtiment des Archives fédérales, dont la construction venait de s'achever. Plusieurs hôtes illustres fréquentèrent la salle de lecture austère de l'époque, dont un certain Vladimir Oulianov, qui deviendra célèbre sous le nom de Lénine. Son bulletin d'emprunt est conservé comme une relique à la Bibliothèque nationale. Bien des années après, le grand homme se souviendra de l'amabilité du personnel de la bibliothèque, qui, de son côté, avait apprécié la courtoisie de ce lecteur peu ordinaire. Comme le volume des publications suisses et relatives à la Suisse a très vite augmenté, dépassant de loin toutes les prévisions, le manque de place dans les magasins se fit fortement sentir dès 1920. Nécessité oblige, on décida hardiment de construire un nouveau bâtiment. On fit l'acquisition, après mûre réflexion, d'un terrain situé non loin des Archives fédérales. A l'origine, il était question d'acheter également les deux terrains contigus (qu'occupent aujourd'hui le gymnase, le Musée des PTT et le Musée d'histoire naturelle) afin d'éviter que d'autres constructions n'y soient élevées et que le site de la Bibliothèque ne s'en trouve dégradé. Mais tout cela se révélait très coûteux et la ville entendait employer ces terrains à la réalisation de ses propres projets. A la lecture de ces lignes, les planificateurs d'aujourd'hui auront du mal à retenir un léger soupir...

En été 1927, on organisa un concours ouvert à tous les architectes du pays. Le futur bâtiment, comme tout l'espace situé derrière le Musée d'histoire, s'inscrit dans la planification globale du quartier du Kirchenfeld conçue par la « Berne-Land-Company ». Cette société avait imaginé de faire du quartier une zone de villas et de petites maisons d'habitation, mêlées à des institutions de services « de haut niveau », tels que musées, bibliothèques ou archives. La Monnaie fédérale et l'ancien bâtiment de la Topographie nationale, deux exemples typiques du style néo-renaissant, construits entre 1903 et 1906, furent intégrés dans cette conception. Le gymnase municipal, ouvrage de Widmer et Daxelhofer, est l'expression la plus frappante du néo-classicisme, style prédominant dans le quartier du Kirchenfeld. Pour ce qui concerne la Bibliothèque nationale, le jury exigeait un bâtiment administratif fonctionnel, adapté à son utilisation et sans appareil, appelé à abriter également l'Office fédéral de la propriété intellectuelle (l'ancien Office des brevets) et le Bureau fédéral de la statistique. Il apparut plus tard que le bâtiment offrait plus de place qu'initialement prévu, si bien qu'on décida d'y installer également l'Administration fédérale des blés et l'Inspectorat fédéral des forêts. L'édifice n'a donc pas été planifié uniquement en fonction des besoins spécifiques d'une bibliothèque. En réalité, seul le corps central du bâtiment a été conçu à cet effet. Le concours d'architecture de 1927 fut remporté par Alfred Oeschger et son père (de Zurich), devant Josef Kaufmann (de Zurich) et Emil Hostettler (de Berne). Parmi les viennent-ensuite, on trouve des architectes de renom comme Salvisberg, Brechbühl et Hans Schmidt. Il est à noter qu'aucun des projets présentés n'a donné entière satisfaction, puisque le jury n'a pas décerné de premier prix. Les trois lauréats ont reçu pour mandat d'élaborer ensemble un projet définitif.

Les travaux de planification et de construction ont été menés tambour battant - c'était, semble-t-il, un temps où les choses allaient vite et sans trop de difficultés ! Lors de sa session de décembre 1928, soit quelques mois seulement après le début des travaux de planification, le Parlement acceptait un projet d'exécution et votait un crédit de construction de 4,62 millions de francs. Le projet définitif s'inspirait fortement du projet Oeschger : la seule modification notable consista à augmenter la hauteur du corps des magasins en vue de diminuer la surface construite. La première pierre fut posée à la fin d'avril 1929 et le bâtiment fut élevé en un temps record grâce à l'emploi de machines modernes - ce qui souleva l'indignation des chômeurs de l'époque. Vers la fin de 1930 déjà, les services de la statistique s'installèrent au huitième étage du corps central du bâtiment (au-dessus des magasins), tandis que le concierge prenait possession de l'appartement qui lui était destiné au niveau inférieur. Au cours de l'été 1931, les quatre offices fédéraux et la bibliothèque emménagèrent à leur tour. Aucune transformation notable ne se produisit pendant les décennies suivantes, si ce n'est l'agrandissement, en 1967/68, de la salle des catalogues au détriment de la salle d'exposition. En 1956, deux baraques d'un effet esthétique douteux

furent élevées « à titre provisoire » sur la place qui sépare la bibliothèque du gymnase ; elles y sont encore... Le périmètre situé au nord de la bibliothèque (du côté du Musée d'histoire) conserva jusqu'en 1988 un caractère champêtre : on n'y voyait que quelques constructions en bois entourées de verdure. Sur cet espace - celui-là même que la Confédération envisageait de se réserver pour une extension ultérieure de la Bibliothèque nationale - s'élève aujourd'hui le Musée des PTT. En 1976/77, on rénova les appuis des fenêtres, endommagés par les intempéries, ainsi qu'une partie des fenêtres elles-mêmes, et on enduisit la façade d'un produit spécial (mis au point pour les vaisseaux spatiaux). Le profane, considérant le résultat, peut à bon droit se demander si ce type de revêtement était bien adapté à un ouvrage terrestre !



Aile ouest vue du sud. Etat du gros oeuvre au 2 octobre 1929

Analyse de la construction

Lorsque, après avoir traversé le pont du Kirchenfeld, on emprunte soit la Bernastrasse ou l'Helvetiastrasse pour se diriger en direction du jardin zoologique du Dählhölzli, on ne peut pas ne pas remarquer les impressionnants magasins de livres de la Bibliothèque nationale, qui frappent par leur hauteur et leur sobriété de lignes. L'édifice faisait plus forte impression encore, au temps où le regard n'était pas arrêté par le Musée des PTT (architecte : Andrea Roost, 1989/90) et le Musée d'histoire naturelle (Werner Krebs et Hans Müller, 1932/33), qu'on rencontre d'abord quand on vient de l'Helvetiaplatz. Les visiteurs de la bibliothèque ne manquent jamais de dire leur étonnement lorsqu'ils apprennent que le gymnase et la bibliothèque ont été terminés à quatre ans d'intervalle seulement. Selon Jürg Schweizer, les deux bâtiments offrent l'opposition de style la plus radicale qu'on puisse imaginer : à gauche, la lourde et austère construction néo-classique, avec sa partie médiane en saillie qui évoque un temple antique et ses deux ailes qui ferment la cour ; à droite, la géométrie pure et les lignes claires de la Bibliothèque nationale, qui forment un ensemble de structure harmonieuse. Les grands platanes de la place qui séparent les deux édifices (place qui n'a rien de rococo, bien que le contrat d'achat de 1926 en parle comme d'un « jardin d'agrément ») atténuent certes un peu la violence du contraste ; mais la fonction de ces arbres consiste désormais bien plus à dissimuler les honteuses baraques qui l'encombrent, et contre

lesquelles, depuis des lustres, un discobole de pierre menace en vain de propulser son engin...

Sur la façade sud de la bibliothèque, légèrement en retrait par rapport aux deux ailes, l'entrée se signale d'assez loin au regard, comme il convient pour un bâtiment de quelque importance. Elle donne accès au corps médian du bâtiment, qui se subdivise en trois parties bien distinctes : la première abrite les services administratifs (de part et d'autre du hall d'entrée), la seconde un long corridor transversal, la troisième les salles destinées au public. La partie administrative est une construction à toit plat comportant deux niveaux et un sous-sol. La construction repose sur une ossature dont les piliers, intégrés dans la façade, ne font pas saillie comme dans les ouvrages du Corbusier. Les linteaux des fenêtres et les murs étaient à l'origine en grès de Bulle, les fenêtres à triples vantaux, en bois. Le corridor qui relie les différents corps de bâtiment a été voulu assez large pour abriter des expositions temporaires. Des vitrines peuvent commodément y être placées dans les espaces ménagés entre les piliers. Le plafond en verre dépoli laisse filtrer, surtout par beau temps, une lumière douce, qui ne correspond toutefois pas toujours aux exigences actuelles en matière d'exposition. Une porte vitrée donne accès aux salles publiques. Ici, la similitude avec la bibliothèque de Zurich (qui était à l'époque la plus moderne de Suisse) saute aux yeux : un petit hall central donne sur la salle des catalogues (à droite) et sur la salle de lecture (à gauche), les guichets du prêt se trouvant en face de l'entrée.

Les salles destinées au public se caractérisent par leur transparence totale : l'idéal de l'« habitat libéré » (Sigfried Giedon) trouve ici sa pleine expression. Du fond de la salle des catalogues, la vue porte, à travers le hall central et la salle de lecture, jusque sur la terrasse et le jardin. La lumière du jour, que diffusent les verrières du plafond, renforce encore l'impression d'espace et de clarté, et rend superflue l'installation de lampes de tables (ces lampes dont tous les vieux habitués de la bibliothèque de Zurich se rappellent avec nostalgie). L'idée d'ouvrir la salle de lecture sur une terrasse a été par la suite reprise par les concepteurs des bibliothèques de Lugano et de Lucerne. Comme nous l'avons indiqué plus haut, la salle d'exposition, avec ses vitrines et ses armoires mobiles (une nouveauté absolue à l'époque) a cédé la place à la salle des catalogues lorsqu'il fallut agrandir celle-ci. Les armoires métalliques de la salle des estampes, autrefois également utilisée comme lieu d'exposition, sont aujourd'hui encore considérées comme des modèles du genre.

Pour les magasins, Alfred Oeschger a imaginé une construction en hauteur, véritable silo à livres. Il semble s'être inspiré des projets que Wesnin a conçu pour la bibliothèque Lénine à Moscou (hélas jamais réalisée). Depuis, l'idée de la tour de livres a fait son chemin et s'est concrétisée sous diverses formes (parfois rebutantes, comme à Leipzig).



Vue du nord-ouest : au premier plan la Bernastrasse, à gauche les magasins sur huit étages, la terrasse de la salle de lecture ouvrant sur le jardin

Le magasin de la Bibliothèque nationale, à première vue très austère, peut séduire par la limpidité de sa structure. Quant aux balconnets qui s'étagent sur sa façade nord, ils auront été conçus pour permettre aux bibliothécaires de secouer leurs chiffons à poussière.

Les parties administratives du bâtiment se déploient de part et d'autre du corps central de la bibliothèque. A une toiture plate, qui aurait été dans l'esprit du *Neue Bau*, on a préféré un toit aux pans légèrement inclinés. L'organisation hiérarchique de l'administration se lit dans la dimension des bureaux, qu'on a voulu de trois tailles différentes. Mais tous sont aménagés avec une certaine classe (parquets en bois, tapisseries *salubra*, armoires murales à portes à rouleaux). Les cages d'escaliers, claires et spacieuses, situées aux angles intérieurs des bâtiments administratifs, sont particulièrement remarquables. La lumière du jour y pénètre par de grandes verrières murales. Les cloisons de la cage d'ascenseur étaient à l'origine également vitrées. Oeschger pensait-il déjà à un bâtiment administratif ouvert au public ?



Petit bureau

Brève appréciation d'ensemble

La composition du jury (dont faisait notamment partie Hermann Escher, directeur de la Bibliothèque centrale de Zurich et président de la Commission de la bibliothèque) reflétait à merveille l'esprit de consensus helvétique. Ce jury, que Gantner qualifiait de « cabinet pénétré de prudence fédérale et d'impéritie administrative », a certainement contribué à modérer les ardeurs novatrices. Cela expliquerait en tout cas le « conservatisme » rassurant qui se lit dans les toits inclinés des deux ailes et dans la stricte symétrie du plan d'ensemble. La symétrie (déjà passée de mode à l'époque) s'imposait peut-être pour faire équilibre au gymnase situé en face et pour mettre en valeur la place qui sépare les deux édifices. Quoi qu'il en soit la bibliothèque présente, en dépit de quelques concessions, une architecture franchement moderne. C'est la première bibliothèque construite selon les principes du *Neue Bau* et l'un des rares bâtiments du genre à être demeuré intact en Suisse (à Berne, l'immeuble de la CNA, l'ancienne maternité d'Elfenau et le Loryspital ont été profondément transformés). La Bibliothèque nationale est le premier exemple d'application d'une stricte division tripartite entre zone administrative, zone publique et zone de conservation des livres.

L'édifice marque le début d'une époque nouvelle, celle où l'architecture se détourne du luxe et de l'ornementation pour rechercher avant tout une parfaite adéquation de la construction aux besoins de ses usagers. Du revêtement des sols au mobilier (créé spécialement pour le bâtiment et presque entièrement renouvelé depuis), tout a été pensé dans un souci de fonctionnalisme. Chaque corps du bâtiment, composé d'une ossature (structure de soutien) et de murs non porteurs, a été conçu dans un esprit purement utilitaire. On a renoncé à toute ornementation (mais non à toute qualité esthétique). Les dimensions de tous les éléments de la construction se rapportent à une mesure fondamentale, bien connue des bibliothécaires : la distance « d'axe en axe » entre les rayonnages. Tout se passe donc comme si le bâtiment avait été construit sur mesure pour habiller les rayonnages qui en forment le coeur.



Le prêt vu de la galerie située au troisième étage des magasins

Du point de vue architectural, le bâtiment de la Bibliothèque nationale est à bien des égards une oeuvre de pionnier dans le monde des bibliothèques. Bien qu'on y perçoive, comme dans maints édifices allemands du *Neue Bau*, une tension entre des éléments traditionnels et l'attrait d'un formalisme pur, la Bibliothèque nationale est pour l'époque un ouvrage résolument novateur, tant par sa conception que par les techniques de construction mises en oeuvre. Utilisation quasi ludique de la forme cubique (verrières d'angles), fonctionnalisme strict, impression de transparence (parois de verres, verrières des plafonds), éclairage naturel des locaux du centre du bâtiment, contraste entre la symétrie imposée par l'environnement (le gymnase) et l'orientation est-ouest des salles principales : telles sont quelque-unes des clefs d'interprétation de cette architecture, qu'il faut impérativement prendre en compte chaque fois qu'on projette d'y apporter quelque transformation. Les architectes se sont inspirés de la bibliothèque centrale de Zurich (achevée en 1917), du projet du Corbusier pour le Palais de la Société des Nations à Genève (1927), des études de Wesnin pour la bibliothèque Lénine et, évidemment, du Bauhaus de Dessau. Sélectionnée par un jury plutôt conservateur, située dans un espace dominé par une architecture plutôt traditionnelle, la Bibliothèque nationale suisse ne compte pas moins, du point de vue architectural, parmi les bibliothèques les plus modernes d'Europe, avec la bibliothèque Alvar Altos de Viborg (en Carélie russe). Il importe donc de bien veiller à la conservation de l'édifice... et il serait souhaitable que l'audace architecturale dont il témoigne soit entendue comme une invitation à développer résolument des stratégies bibliothéconomiques d'avenir.

Les principes de la République fédérale de la République suisse sont les suivants :
1. La République fédérale de la République suisse est une démocratie représentative.
2. Le pouvoir est exercé par le peuple et ses représentants.
3. La République fédérale de la République suisse est une démocratie directe.
4. Le peuple est maître de son destin.
5. La République fédérale de la République suisse est une démocratie participative.
6. Le peuple est maître de son destin.
7. La République fédérale de la République suisse est une démocratie directe.
8. Le peuple est maître de son destin.
9. La République fédérale de la République suisse est une démocratie participative.
10. Le peuple est maître de son destin.



Ueli Weber, collaborateur scientifique, Fonds Friedrich Dürrenmatt :

LE FONDS FRIEDRICH DÜRRENMATT AUX ARCHIVES LITTÉRAIRES SUISSES

Ce n'est un secret pour personne : en offrant de léguer ses archives personnelles à la Confédération, Friedrich Dürrenmatt a donné l'impulsion décisive à la création des Archives littéraires suisses. Il n'a pas vécu l'inauguration ni les premiers pas de cette institution, qui entra bien plus tôt qu'elle ne l'eût souhaité en possession de l'héritage littéraire de ce géant de la plume.

Lorsque Dürrenmatt disait que ses archives personnelles étaient un fouillis indescriptible, il ajoutait un trait à son autoportrait de personnage chaotique. Ce faisant, il passait soigneusement sous silence l'autre aspect de sa personnalité, savoir son sens de l'ordre très marqué (qui s'exprime par exemple dans son écriture singulière en lettres capitales) qui constitue d'ailleurs un viatique indispensable pour le penseur et pour le narrateur du labyrinthe qu'il était. En juin 1992 déjà, les documents légués par Friedrich Dürrenmatt arrivaient aux Archives littéraires suisses, et en bon ordre ! Etant donné que le gros du travail de classement avait déjà été remarquablement accompli par l'auteur, et surtout par sa dernière secrétaire, M^{me} Margret Tangelder, nous avons très rapidement pu mettre les manuscrits à la disposition des exégètes, après les avoir répertoriés dans des catalogues provisoires. Les travaux de recherche ont déjà commencé et un séminaire sur l'oeuvre tardive de Dürrenmatt, organisé en collaboration avec les Archives littéraires suisses, est inscrit au programme du semestre d'été à l'université de Berne.

Importance et caractère de la donation

L'énorme collection de manuscrits (environ 17 mètres linéaires) et la correspondance (6 mètres linéaires) constituent le noyau de la donation. Hormis les lettres adressées à Dürrenmatt, on trouve des copies de lettres signées de sa main, dont le nombre aura de quoi surprendre lorsqu'on connaît l'amour peu marqué de Dürrenmatt pour les échanges épistolaires. A côté de quelques documents et objets personnels comme des insignes militaires, des passeports, divers titres honorifiques, un fanion du FC Xamax, etc., la donation contient également une importante documentation sur la vie et l'oeuvre de Dürrenmatt : des photographies (portraits, répétitions et représentations de ses pièces), un recueil systématique de coupures de presse sur son oeuvre, des programmes de spectacles,

recueil systématique de coupures de presse sur son oeuvre, des programmes de spectacles, des affiches de théâtre, des bandes sonores et vidéo, etc.. La bibliothèque est incluse dans la donation, mais elle reste pour le moment dans la maison de l'écrivain à Neuchâtel. L'oeuvre plastique, néanmoins, n'est pas comprise dans le legs.

Lorsque l'on parcourt les archives de l'écrivain, on est frappé de voir que, dès ses premières oeuvres, l'auteur a systématiquement archivé les esquisses de ses pièces et de ses textes ; on peut ainsi suivre pas à pas les étapes de leur création. Il est également frappant de voir combien tout cela a été conçu dans une optique littéraire. Avec le professionnalisme qui le caractérise, l'écrivain a retiré de ses archives tout ce qui revêtait un caractère strictement personnel, privé et familial. Cela prouve qu'il était depuis longtemps conscient que ses archives seraient un jour ou l'autre mises dans les mains du public. Comme la donation ne contient pratiquement pas de documents « scabreux », elle peut être en grande partie mise à la disposition des usagers - ce qui est par exemple loin d'être le cas pour celle d'Hermann Burger. Le contrat de donation stipulait expressément que Dürrenmatt pouvait se réserver le droit de tenir secret certains documents ; il n'usa cependant pas de ce droit. Les rares restrictions concernent certains passages de sa correspondance et ses agendas, dans lesquels il a parfois porté des annotations qui, si elles ne constituent en rien des révélations sensationnelles sur son intimité, présentent un caractère très personnel. Enfin, il faut préciser que les usagers ne peuvent en principe consulter que les copies des manuscrits.

Repères biographiques

La question qui se pose maintenant est évidemment celle de savoir ce qu'une telle donation peut apporter. Les documents autographes sont-ils « seulement » un trésor matériel soigneusement gardé ? Dans quelle mesure peuvent-ils aider à faire découvrir le personnage sous toutes ses facettes ?

Même si, répétons-le, Dürrenmatt était discret sur sa vie privée, les agendas et la correspondance n'en livrent pas moins une série d'informations que tout biographe sérieux se doit de prendre en compte. Les agendas sont une mine d'informations plus ou moins détaillées sur le travail, les lectures, les visites, les conversations, les maladies et les voyages de l'écrivain. On trouve dans la correspondance les lettres que l'enfant, l'adolescent, puis l'étudiant a adressées à ses parents ; bien que Dürrenmatt n'eût encore rien publié, il y affirme avec une conviction inébranlable sa vocation d'artiste, comme dans cette lettre que le jeune homme écrivit à vingt ans (datée du 27 septembre 1941) :

Cher père,

Votre lettre est certes intéressante, mais je suis quelque peu surpris de voir que votre vision des choses est toujours, du moins me semble-t-il, très éloignée de la mienne. La question n'est pas de décider si je serai ou non un artiste, étant entendu qu'on ne devient pas artiste par choix mais par nécessité. Or je sais et je sens que, quoi qu'il arrive, je serai un artiste. Pour moi, la vraie question est celle-ci : est-ce que je dois me vouer à la peinture ou à l'écriture ?

On trouve dans la correspondance avec ses parents des passages très évocateurs de ses débuts sauvages dans l'écriture, par exemple quand, dans l'hiver 1942/43, pendant des études à l'université de Zurich (qu'il ne fréquente pas avec une grande assiduité), il leur décrit une scène de sa pièce *Le bouton*. Cette scène raconte que, sur plainte d'Adam, Dieu est traduit en justice pour avoir créé l'homme et qu'il est reconnu coupable. La scène en question est conservée aux Archives littéraires suisses dans une belle version manuscrite (voir ill. p. 27).

La correspondance avec ses collègues écrivains (Ludwig Hohl, Max Frisch, Paul Celan - avec un poème sur le *Dürrenmattschen Wein* -, Paul Nizon, Walter Vogt, Hugo Loetscher, Tuviah Rübner et bien d'autres) fait découvrir un interlocuteur à l'intelligence vive et un ami toujours prêt à rendre service. Lorsqu'on regarde les classeurs fédéraux contenant la correspondance, on comprend mieux l'origine de la réputation de mauvais correspondant qui

collait à la personne de Dürrenmatt ; eût-il répondu personnellement aux tombereaux de lettres qu'il recevait que ce « serrurier de la langue » - les mots ne coulaient pas de sa plume avec facilité - aurait été contraint de sacrifier sa production littéraire à la gloire du personnage public.

Geständnis

7. Richter: Links im Vordergrund Adam, rechts Gott (ein kleiner Herr) hinter ihm Dr. Sabuzek, ein junges Rechtsanwalt, der Verteidiger Gottes. Zwei Geständnisse.

Der erste Richter klopft mit einem Hammer auf den Tisch:
Ich eröffne den Prozess gegen Gott. Ist der Angeklagte erschienen?

Zweiter Richter: Es ist einer erschienen, der behauptet, Gott zu sein.
Erster Richter: Hat er Papiere?
Dritter Richter: Er hat keine Papiere.
Erster Richter zu Gott: Hom - Sie behaupten also, Gott zu sein?
Gott: Ja bin's.
Dritter Richter: Sind da mit den Göttern, Allah, Jehova, Buddha, Vitlipuzeli, irgendwü lebendig?
Gott: Ja.
Vierter Richter: Wer hat Ihnen die Erlaubnis gegeben, sich verächtliche Namen zuzulegen?
Fünfter Richter: Sehr verdächtig, Individuum.
Sechster Richter: Es wird von vielen Seiten Ihre Existenz in Frage gestellt. Können Sie das beweisen?
Gott: Ja bin hier. Also muss ich existieren.
Zweiter Richter: Sie werden aber nicht erwarten, dass wir auf eine so plumpe Beweisführung eingehen werden!
Erster Richter, verzweifelt:
Sie müssen doch Papiere haben!
Adam: Sie behaupten Gott zu sein?
Gott: Ja bin's.
Adam: Dann obnimm Sie. (Gott hebt die linke Hand, es obnimm)
Adam: Ein nicht zu dankes Erdbeben. (Gott hebt die linke Hand, es erbebenet) Jetzt soll - sagen wir, jetzt soll der Geständnisse dort in der Ecke tot umfallen (Gott hebt die linke Hand, der Geständnisse fällt tot um) Gut - Tragen Sie die Bürde heraus (der Geständnisse wird heraufgetragen) Da Gott allein fähig ist, die Naturkräfte zu lenken. Glaube ich, dass nunmit erwiesen ist, dass dieser Mann da, Gott ist.
Erster Richter: Ja, er ist Gott. Daran ist nicht mehr zu zweifeln.
Sabuzek Richter: Er wird sich natürlich über das Wetter der letzten 10 Jahre zu verdammtworten haben.
Erster Richter: Der Ankläger hat das Wort.

Adam steht auf:	Gott! Wie dürftest du als Gott und ich als Mensch, dein Geschöpf, vor den Augen dieser ehrwürdigen Richter, gewinnen. Ich habe dich, im Namen aller Menschen, des ungeheuerlichsten Verbrechens anzuklagen. Bist du bereit, die Klage anzuhören und deine Strafe, wenn du schuldig befunden wirst, auf dich zu nehmen?
Gott:	Ich bin mir keiner Strafe bewußt, doch werde ich, wenn ihr mich überzeugen könnt, eine solche je geben zu haben, mich eurem Urteil unterwerfen. Klage an.
Adam	So höre denn, Gott! Ich klage dich an, die Menschen erschaffen zu haben.
Gott	Das stimmt. (Grosser Tumult)
Verteidiger	Sind Sie wahrhaftig! Sie dürfen sich ins Verderben! Ich wollte doch einen Kulturfilm über die Schönheit Ihrer Schöpfung aufspielen! Meine Herren Richter, mein Mund ist unzureichend! Er weiss nicht was er spricht.
Erster Richter:	Ruhe! Ruhe! Ruhe! Der Ankläger hat das Wort.
Adam	Gott: Ich frage dich noch einmal. Überlege gut, was du sagst: Hast Du den Menschen erschaffen?
Gott kniet	Ich habe den Menschen erschaffen.
Zweiter Richter:	Unrecht, er gestand!
Verteidiger	Sie sind verheult!
Dritter Richter:	Der Fall ist erledigt.
Gott:	Meine Richter. Es tut mir weh, vor diesen ehrwürdigen Richtern zu müssen, noch mehr schmerzt es mich aber angeklagt von dem Geschöpf, das ich, von allen meinen Geschöpfen, am meisten, am heiligsten liebe, noch mehr schmerzt es mich aber, das dieses Geschöpf, seine Schöpfung, auf die ich stets am stolzesten war, als ein Verbrechen bezichtigt. Was hat ich nicht alles für den Menschen getan, mit welchen Vorzügen habe ich ihn nicht ausgestattet. Ich habe ihn nach meinem Bilde erschaffen...
Sechster Richter:	Sie müssen gerade eine Glimasse gezeichnet haben, als die, im Bild zu sehen, in einem Spiegel schauen.
Gott:	Ich habe ihn zum Herrn der Erde gemacht, ich habe ihn über alle meine andern Geschöpfe gesetzt, dass er die Günstigste machte, ich gab ihm die Vernunft, dass er Häuser baue, dass er die Völkerung zu zähle...

Fragments, inédits

A côté des renseignements à caractère biographique, un fonds est intéressant en ceci qu'il fait découvrir des textes non publiés. Il faut ici d'emblée rappeler que Dürrenmatt a beaucoup publié de son vivant, ne laissant derrière lui que peu d'inédits ; dans les dix dernières années de sa vie notamment, il a repris, en vue de leur publication, de nombreux fragments qui étaient restés dans ses tiroirs. Il en a rassemblé une partie dans la *Gesamtwerkausgabe* (1980), puis dans les tomes de *La Mise en oeuvres* (1981 et 1990) et dans son roman policier *Justice* (1985), dont la grande partie a été rédigée dans les années cinquante.

Tout cela fait que l'on trouve relativement peu de textes inconnus dans ses archives ; elles contiennent cependant toute une série d'essais et de textes (pour la plupart inédits ou difficilement accessibles) adressés à des amis et des connaissances. On y découvre entre autres des fragments de son roman policier *Der Pensionierte*. La trame en est la suivante : parvenu à l'âge de la retraite, un commissaire bernois sept fois divorcé (« En tant que vieux policier, j'ai pris l'habitude d'agir dans le respect des formes légales, ce qui, au chapitre des femmes, me conduit tout naturellement au mariage. ») revient sur les cas qu'il n'avait pas « élucidés ». S'il confond les coupables, ce n'est pas dans le but de les remettre aux mains de la justice, mais pour leur montrer leur dilettantisme. Devant un escroc à l'assurance et sa femme, il motive son étrange comportement dans les termes suivants :

« Il y un an de cela », a-t-il dit, « j'ai souvent mangé dans votre auberge, Madame Bottiger. J'y ai fait des gueuletons fantastiques. Pour vous deux, en tout cas, tout n'a pas brûlé pour rien. Que l'assurance se soit fait plumer, c'est un fait, et après ? Ses affaires en sont-elles moins florissantes pour autant ? J'ai arrêté tant d'individus que, parfois, Dieu sait pourquoi, je considérais comme un devoir moral de ne pas arrêter un tel ou une telle. Voyez-vous, Monsieur Bottiger, j'ai connu un prêtre qui reversait chaque année le dixième de son revenu dans une caisse spéciale, la caisse des pauvres ; de même, pour dix malfaiteurs arrêtés, j'en mettais un dans ma caisse à moi, la caisse des injustices. »

Dans sa série de pièces sur les lauréats du prix Nobel, Dürrenmatt a écrit, sous le titre *Die Sekretärin. Eine Friedhofskomödie*, une satire sur la diffusion de la littérature. (Un écrivain nommé Bluff reçoit le prix Nobel pour un roman qui n'existe pas, ce que personne d'ailleurs ne remarque puisque plus personne ne lit.) Ces textes sont à l'état de fragments, fort éloignés d'une oeuvre définitive car abandonnés définitivement. On ne saurait en dire autant d'une série de textes, déjà plus ou moins achevés, qui s'inscrivent dans *La mise en oeuvres* ; nous pensons ici à des textes comme *Prometheus. Dramaturgie des Rebellen*, *Kabbala der Physik* ou *Gedankenfüge*. A les lire, on comprend mieux pourquoi, dans les dernières années de son existence, Dürrenmatt se définissait de préférence comme un philosophe. Il essaie de tisser des fils entre les notions du savoir, de la foi et des valeurs. En cherchant à établir des rapports entre sciences de la nature, philosophie, morale, droit et religion mystique), il met en place un système de références labyrinthique. Parmi ses esquisses quasiment définitives, on trouve aussi une parodie de roman de science-fiction intitulée *Der Versuch* : en l'an 12000, des scientifiques essaient de reconstituer le monde de notre temps (il y est notamment question de Sebastian Amadeus Goethe et de sa tétralogie *Der Ring der Nibelungen*). On apprend que, en fait, les scientifiques sont des ordinateurs à la recherche de leur origine ; ils vilipendent une tendance hérétique qui affirme que l'outil informatique descend de l'homme et non l'inverse...

Diogenes Verlag, qui détient les droits de publications des textes du fonds Dürrenmatt (et avec qui la collaboration s'annonce prometteuse) prévoit d'éditer en automne 1992 un premier volume des essais inclus dans le fonds.

Textes documentant la genèse des oeuvres

Le gros des manuscrits est toutefois composé de versions publiées et non publiées et d'esquisses d'oeuvres connues. Le volume de la documentation varie considérablement d'un

texte à l'autre : cela va de deux ébauches pour *Der Blinde* (1947/48) à huit, toutes de l'année 1961, pour *Les Physiciens*. Sur *Achterloo*, pièce qu'il a élaborée sur une période de sept ans, Dürrenmatt a laissé près de 10 000 pages.

Toutes ces versions et ces esquisses intéresseront bien entendu en premier lieu les germanistes qui, à partir de cette matière, s'emploieront à apporter des éléments nouveaux à la compréhension de l'oeuvre de Dürrenmatt ; c'est un travail qui exige beaucoup de patience et de ténacité. Ces documents permettent de découvrir rétrospectivement l'oeuvre en devenir, de voir comment l'auteur a retravaillé ses textes et de réduire l'écart que Dürrenmatt notait en 1954 dans ses *Theaterproblemen* :

Pour les critiques, l'oeuvre dramatique est un objet ; pour le dramaturge, elle n'est jamais une chose objective, détachée de lui. Il en fait partie (...). Le critique voit seulement le résultat ; le dramaturge, lui, ne peut oublier le processus qui a conduit à ce résultat.

Dürrenmatt est du nombre de ces écrivains qui reprennent sans cesse leurs oeuvres, les repensent, les remanient, quitte à en modifier le sens. Il n'est pas rare que le texte prenne de nouvelles dimensions en cours d'élaboration. L'exemple du récit *Le Tunnel* est révélateur à cet égard : en supprimant les dernières phrases, Dürrenmatt ôte au texte toute connotation religieuse (la dernière version ne date d'ailleurs pas de 1978, année de sa parution, comme on le croyait, mais déjà des premières années soixante). Même si les changements ne sont pas toujours aussi spectaculaires, il n'en demeure pas moins fascinant de comparer les différentes phases de la création d'une oeuvre. Dans *Die Physiker*, par exemple, on peut observer en quelque sorte au ralenti, à travers huit manuscrits successifs, la genèse d'« un coup de génie ». La fin de l'histoire n'apparaît encore qu'à l'état d'esquisse (voir ill. p. 31) dans le « premier manuscrit » : le physicien Möbius, qui se dit fou comme ses collègues « Einstein » et « Newton », a brûlé les notes où il avait consigné sa découverte du système de toute découverte possible ; lorsqu'il s'en ouvre au médecin aliéniste Zahnd, le texte dit simplement :

Zahnd avoue que le secret de Möbius lui est connu de longue date et qu'il a formé un gigantesque trust, les trois physiciens sont ses prisonniers.

Dans le manuscrit suivant déjà, le personnage du psychiatre change de sexe, il devient « M^{lle} von Zahnd, docteur en médecine ». Cette métamorphose du personnage principal fait suite - comme le veut l'anecdote - à une visite de l'actrice Thérèse Giehse. Le 4 juillet 1961, Dürrenmatt notait dans son agenda : « Vais chercher Giehse à Zurich », puis le 9 juillet : « Ai décidé que Zahnd serait une femme ». D'un état du texte à l'autre, différents éléments importants viennent s'y ajouter : « le revirement le plus grave possible », une symétrie inversée s'établit entre les personnages : non seulement les physiciens qui se donnent pour fous ne le sont pas, mais l'aliéniste, dont le métier consiste à soigner les fous, l'est ; l'établissement psychiatrique se transforme en une prison ; enfin, dans un état assez tardif du texte apparaît la célèbre phrase finale : « Une pensée une fois conçue, on ne peut ni l'abolir ni la rattraper »¹.

Les archives comportent aussi un ample fragment de la pièce *Der Turmbau* qui n'a jamais été achevée et que Dürrenmatt voulait brûler (il le dit dans l'agenda) et d'où il a tiré plus tard la comédie *Ein Engel kommt nach Babylon*.

L'étude de la genèse de l'oeuvre de Dürrenmatt met en lumière toute la complexité du processus de pensée de l'écrivain, une pensée aux facettes multiples qui, tout en n'étant pas linéaire, se développe pourtant dans la continuité. Des rapports se font jour entre les oeuvres des différentes époques. L'étude et la publication de ces archives pourront, nous l'espérons, contribuer à faire connaître les oeuvres moins connues de Dürrenmatt et à relativiser les déclarations incisives qu'a pu prononcer l'écrivain sur des questions politiques et culturelles.

1. Traduction de J.-P. Porret.

80

Sie beschließen im Irrenhaus
zu bleiben und gehen auf ihre
Zimmer

Der Salon ist leer. Zuerst kommen
von rechts McArthur und Mullilo
in ihren üblichen weißen Pfleger-
mäntel räumen das Essen fort.
Dann erscheint von rechts Uwe
Stewars ebenfalls in weißem

~~Wäffert~~ Pflegermantel.
Stellt eine Bordeauxflasche
in einem Körbchen auf den
Tisch. Dann ein Bordeauxglas.
Die Flasche ist schon ent-
korkt. Von links kommt
Professor August Zahnd
in einem eleganten schwarzen
Streifenanzug.

Übersetzer: Herr Professor.

Der Professor entnimmt
einem ETUI eine Zigarre
schneidet sie an. Uwe
Stewars gibt ihm Feuer.

Zahnd. Danke. Graud-Larose?

81

Übersetzer: Graud Larose.

Zahnd: 1929?

Übersetzer: 1929.

Zahnd: Einredenken.

Übersetzer: Giasse ~~vielleicht~~
lieber vorher um. Bei
diesem Jahrgang.

Zahnd: Nicht nötig. Es hat sich
gut gehalten.

Es setzt sich.

Zahnd: Kanne meine Waive

Uwe Stewars schenkt ein.

Zahnd: Und nun raus.

Übersetzer: Bitte, Herr Professor.

geht nach links
hin aus. Der Professor
korket den Wein.

faucht. Mölius kommt
aus seinem Zimmer.

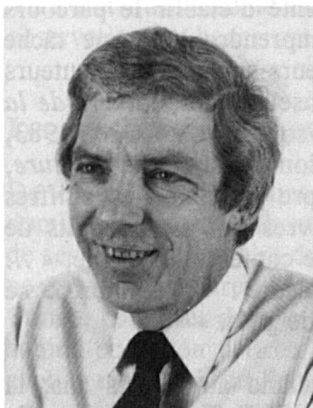
STUFT

La mise en valeur du fonds

Que devient un fonds si riche aux Archives littéraires suisses ? Les tâches prioritaires sont naturellement les tâches de catalogage et de conservation. Nous jugeons préférable d'attendre quelque temps avant d'établir le catalogage définitif jusqu'à ce que le nouveau système de la Bibliothèque nationale soit mis en place. Il existe déjà un catalogue systématique, alphabétique et chronologique des manuscrits. On achèvera prochainement le triage et la classification sommaire de l'énorme volume des documents. Les questions de conservation doivent être tirées au clair de manière méthodique. Les documents sont généralement en bon état. Les agrafes de bureau attaquées par la rouille et les textes collés (qui ne peuvent plus être décollés ou qui, au contraire, sont détachés) posent quelques problèmes.

A côté de ces tâches classiques d'archivage, notre objectif est de contribuer à maintenir vivante l'oeuvre de Dürrenmatt. Nous entendons poursuivre le travail de documentation commencé par l'écrivain. Les Archives littéraires suisses sont ainsi appelées à devenir un centre d'information sur la vie et l'oeuvre de Dürrenmatt et, partant, un lieu d'échange et de communication (comme leur intégration dans la Bibliothèque nationale les y prédestine). Aujourd'hui déjà, nous recevons régulièrement des lettres qui nous interrogent sur des manuscrits, des versions spéciales, de la correspondance, des documents photographiques et de la littérature secondaire. Les Archives littéraires suisses sont un lieu de rencontre fréquenté par des chercheurs et des amis de l'écrivain, par son traducteur, sa lectrice, son biographe ; grâce à ce climat intellectuel, le fonds devrait pouvoir être alimenté en permanence. Les Archives littéraires suisses sont par exemple récemment entrées en possession d'un beau manuscrit portant le titre *Der Mörder* (il s'agit d'une esquisse du récit *Die Falle*), d'un poème dédié généreusement offert et de copies de lettres de Dürrenmatt. Grâce aux contacts noués de différents côtés, il nous sera possible d'enrichir les collections au fur et à mesure par des documents originaux et des copies. Une exposition d'une certaine envergure est projetée à moyen terme.

Dürrenmatt n'a pu assister à l'inauguration des Archives littéraires. Mais qui sait sur quel corps céleste siège le « grand vieillard sans barbe », d'où il peut observer à la longue vue, avec un sourire goguenard, la direction que prennent « par la bande » les boules de billard sur un de ses coups savamment calculés.



Marius Michaud, suppléant Archives littéraires suisses :

LES ARCHIVES LITTÉRAIRES DES ÉDITIONS BERTIL GALLAND PREMIÈRES RÉFLEXIONS ET CONSTATATIONS

Un domaine encore peu exploré

L'étude des maisons d'éditions contemporaines de Suisse romande demeure encore un domaine négligé, voire ignoré. Certes, il existe une multitude d'articles, de brochures, d'hommages, de publications commémoratives, consacrés à des lieux privilégiés, à des maisons d'éditions ou à des éditeurs de renom. A part ces contributions le plus souvent de circonstance, on ne dispose cependant pas encore d'études du genre de celles de Pascal Fouché en France¹ qui privilégient l'enquête, l'inventaire et la chronologie. C'est dire l'intérêt des Archives littéraires des Editions Bertil Galland. Gageons que d'autres éditeurs suivront sa voie, permettant ainsi l'élaboration de travaux analogues.

Portrait d'un éditeur hors du commun

Dans l'essai admirable qu'il a consacré à une trentaine de personnalités romandes qui ont vécu « en marge » et ont contribué à forger ce pays, Bertil Galland explique dans une première partie autobiographique intitulée « L'itinéraire » les expériences et les atavismes qui ont déterminé sa réflexion et son action de journaliste et d'éditeur² : la poésie, l'expérience d'un double langage, « la passion des pays et des langues »³, les rencontres décisives - Roland Chollet, Gustave Roud, Jacques Chessex, Marcel Regamey -, le « goût de l'exploration systématique »⁴ qui lui a fait découvrir tous les pays européens, surtout l'Italie, l'Islande, la Scandinavie, puis l'Amérique, plus tard encore la Chine. Mais c'est en définitive la lecture des poètes d'ici, Roud, Matthey, Chappaz, Chessex, Jaccottet qui lui indiquera la

-
1. Pascal Fouché : *Au Sans Pareil*, Paris, Bibliothèque de littérature française de l'Université de Paris, 1983.- 445 p. - Du même : *La Sirène*, Paris, Bibliothèque de littérature française contemporaine de l'Université de Paris, 1984. - 591 p. - Six autres volumes sont en préparation.
 2. Bertil Galland : *Princes des marges. La Suisse romande en trente destins d'artistes*, Lausanne, Editions 24 Heures, 1991. - 284 p.
 3. Bertil Galland, *op. cit.*, p. 9.
 4. *Ibid.*, p. 13.

voie à suivre : « Dans le canton où je vivais (...), il y avait un esprit à changer, une solitude à conjurer, des liens avec la France à cultiver en récusant toute dépendance mimétique. »⁵

En 1991, à l'occasion de ses soixante ans, la revue *Ecriture* a tenté d'établir le parcours éditorial de Bertil Galland⁶. Cette entreprise aide à mieux comprendre l'énorme tâche accomplie par Bertil Galland : outre ses propres ouvrages et plusieurs traductions d'auteurs scandinaves, ce ne sont pas moins de deux cents publications à l'enseigne des *Cahiers de la Renaissance vaudoise*, de 1953 à 1971, puis sous sa propre raison sociale, de 1972 à 1983, enfin aux éditions 24 Heures. Ajoutons à ce palmarès la publication de la revue *Ecriture*, d'abord dans la série des *Cahiers*, puis à l'enseigne de sa propre maison. Les chiffres n'expriment d'ailleurs qu'un aspect de la réalité, car tous ces livres ont été produits de manière tout à fait artisanale et familiale qui force l'admiration. Il le confesse lui-même, « ... la maison d'édition ne se distinguait pas de la cuisine. »⁷. Ou encore : « L'édition ne se dissociait pas de ma vie familiale. Or, j'étais vagabond de métier et de goût. »⁸

Preuve de la place considérable prise par les Editions Bertil Galland au fil des ans, la fermeture de la maison, au terme de l'année littéraire 1981-1982, fit l'effet d'un coup de tonnerre dans un ciel bleu et nombre d'écrivains éprouvèrent, au moins dans un premier temps, un sentiment de désarroi. C'est dire le mérite que l'éditeur s'était acquis au terme de près de trente ans d'activité. Il serait aisé de multiplier les citations élogieuses de ses écrivains amis. Une seule nous suffira, empruntée à Corinna Bille ; à la suite de l'immense travail de mise au point des *Cent Petites Histoires cruelles*, elle écrit à Bertil Galland, le 3 juillet 1973 : « Pour nous, vous êtes et vous avez toujours été un merveilleux éditeur, unique, comme on n'en fera plus. Et je vous ai dit que vous aviez une force vitale très grande. »⁹. Force de travail, énergie, clairvoyance et rigueur : à ces qualités reconnues de l'éditeur, ajoutons le courage qui l'incitera, dès les années soixante, à s'engager dans le combat pour un nouveau canton du Jura.

Ce concert unanime de louanges ne devrait cependant pas faire oublier les frictions et tensions inévitables entre les auteurs et l'éditeur qui avoue à Alice Rivaz : « (...) Il faut bien qu'un livre naisse de quelques affrontements, d'attentes anxieuses, de tâtonnements. »¹⁰ Comme par enchantement, Bertil Galland y trouvait son bonheur comme il le déclare à cette même Alice Rivaz dans une lettre où, la dérangeant une énième fois pour une question touchant à la couverture de *Ce Nom qui n'est pas le mien*, il éprouve le besoin de s'en justifier : « Mais la création d'un livre n'est-elle pas cette période, belle entre toutes pour l'éditeur, où une chaîne de décisions le rapproche d'un écrivain qu'il admire, et qu'au lieu d'aborder de face, il se met à côtoyer dans un effort commun. »¹¹. Les Archives des Editions Bertil Galland foisonnent d'exemples de ce prodigieux travail en commun de l'auteur et de l'éditeur et il est temps de le montrer.

Contenu et intérêt

Les Archives littéraires des Editions Bertil Galland ont été acquises par les Archives littéraires suisses en 1990. C'est le premier fonds romand important confié à cette nouvelle institution peu avant son inauguration le 11 janvier 1991. Elles se composent essentiellement des ensembles suivants : les dossiers des oeuvres - manuscrits, tapuscrits, épreuves corrigées, correspondance, documents relatifs à la confection du livre et à sa diffusion ; la correspondance des écrivains amis ; les archives de la revue *Ecriture* de 1964 à 1980 ; une

5. *Ibid.*, p. 14.

6. *Ecriture* 38, Lausanne, automne 1991, pp. 267-274.

7. B. Galland, *op. cit.*, p. 180.

8. *Ibid.*, p. 215.

9. Lettre de C. Bille à B. Galland du 3 juillet 1973. - Toutes les lettres citées dans cet article proviennent des Archives littéraires des Editions Bertil Galland, où elles figurent soit dans les dossiers des oeuvres concernées, soit dans la correspondance avec les écrivains amis.

10. Lettre de B. Galland à Alice Rivaz du 28 août 1980 (copie).

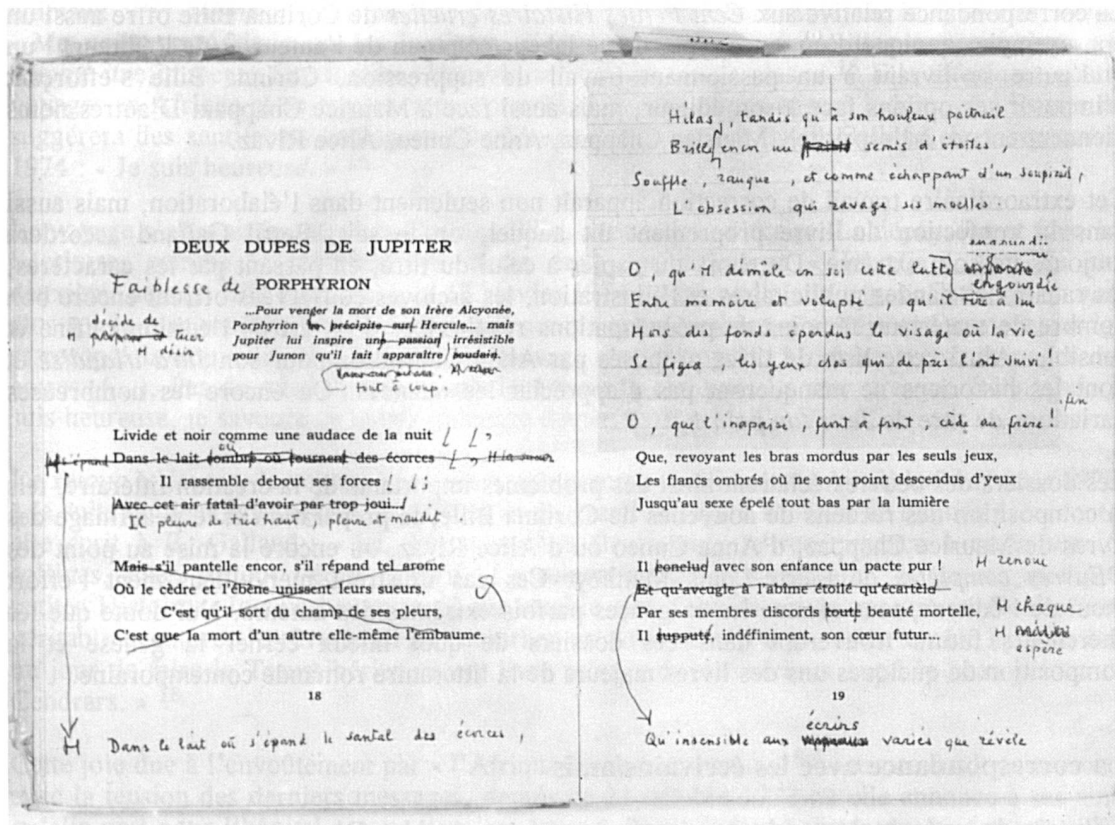
11. Lettre de B. Galland à Alice Rivaz du 11 septembre 1980 (copie).

collection de coupures de presse ; une série complète des publications des Editions Bertil Galland. Au total, quelque vingt mètres linéaires de rayonnages.

Vu l'état du classement, il n'est pas possible de décrire ici chacun de ces groupes et nos observations se borneront essentiellement aux dossiers des oeuvres et à la correspondance.

Les dossiers des oeuvres

De toutes les impressions que l'on éprouve en compulsant les dossiers des oeuvres, l'émotion domine incontestablement. On s'amuse des étourderies d'Alice Rivaz corrigeant les épreuves de ses livres ou du rire de Maurice Chappaz gagnant de l'argent en recopiant des poèmes. On ne saurait demeurer insensible devant les dernières épreuves de *Portes du jour*, d'Anne Cuneo, corrigées dans le train entre Zurich et Lausanne, à la veille d'entrer à l'hôpital pour y subir l'opération délicate relatée dans *Une Cuillerée de bleu*. Un nouveau degré est franchi avec le manuscrit du *Bal double* de Corinna Bille, corrigé à l'hôpital, juste avant sa mort.



Double page tirée d'un livre de Pierre Louis Matthey, corrigée de la main même de l'auteur (Archives littéraires suisses, • Archives littéraires Bertil Galland •)

Sur le plan strictement littéraire, les corrections constituent l'un des intérêts majeurs des dossiers des oeuvres. Certes, il est des manuscrits édités tels quels, mais il en est d'autres, abondamment corrigés et remaniés, et qui révèlent parfaitement l'immense travail de l'auteur et de l'éditeur.

Le cas de Pierre-Louis Matthey est exemplaire à cet égard. On sait que par *Poésies complètes*, Pierre-Louis Matthey « n'entendait pas l'ensemble de ses vers écrits ou publiés, mais tous les poèmes qu'il jugeait assez bons, à la veille de sa mort, pour composer le corps définitif de son oeuvre »¹². D'où des textes repris de diverses sources : l'édition Mermod - quatre précieux petits livres annotés de la main de Matthey, avec de nombreux béquets, collages, suppressions et ajouts -, des anthologies, *Écriture*, etc. Ce souci entraîna de la part de l'auteur et de l'éditeur un prodigieux travail pour l'établissement du texte, mais aussi - comme le révèle une importante correspondance - pour le choix des caractères, la disposition, le brochage, etc. On découvre aussi, au fur et à mesure que les choses progressent, d'un côté l'impatience et les exigences de Matthey dont les forces diminuent de jour en jour, de l'autre la patience extrême et l'esprit de conciliation de l'éditeur, qui n'en demeure pas moins ferme sur certaines options.

La correspondance relative aux *Cent Petites Histoires cruelles* de Corinna Bille offre aussi un bon exemple, quoique d'un autre type, de ce labeur commun de l'auteur et de l'éditeur, l'un et l'autre se livrant à un passionnant travail de suppression, Corinna Bille s'efforçant d'imposer ses options face à son éditeur, mais aussi face à Maurice Chappaz. D'autres noms viennent encore à l'esprit tels Maurice Chappaz, Anne Cuneo, Alice Rivaz.

Cet extraordinaire travail de correction apparaît non seulement dans l'élaboration, mais aussi dans la confection du livre proprement dit auquel, on le sait, Bertil Galland accordera toujours un soin extrême. Du choix du papier à celui du titre, en passant par les caractères, les rabats, les bandes publicitaires et l'illustration, les archives conservées offrent encore bon nombre de matériaux témoins de préoccupations révélatrices d'un art de l'édition raffiné et sensible. Ainsi cette liste de titres proposés par Alain Charpillot pour son *Jura irlandisé* et dont les historiens ne manqueront pas d'apprécier les nuances. Ou encore les nombreuses variations de titre de *Jette ton pain !*

Les dossiers des oeuvres éclairent ainsi des problèmes importants de la création littéraire, tels la composition des recueils de nouvelles de Corinna Bille, la préparation et le peaufinage des livres de Maurice Chappaz, d'Anne Cuneo ou d'Alice Rivaz, ou encore la mise au point des *OEuvres complètes* de Pierre-Louis Matthey. Ces cas illustrent merveilleusement l'effort inouï de l'éditeur, tout comme les exigences parfois extrêmes des auteurs. Nul doute que les chercheurs futurs trouveront dans ces dossiers de quoi mieux cerner la genèse et la composition de quelques-uns des livres majeurs de la littérature romande contemporaine.

La correspondance avec les écrivains amis

L'intérêt de cette correspondance classée à part est double. D'une part, elle complète la correspondance conservée dans les dossiers des oeuvres qui, dans l'ensemble, est de nature plus technique ; d'autre part, elle offre, en plus, un caractère personnel et humain tout à fait surprenant. A quelques exceptions près, la majeure partie de ces missives n'ont visiblement pas été écrites pour la postérité ; les auteurs s'y livrent presque sans réserves, avec une spontanéité et une franchise remarquables. Ces lettres révèlent ainsi, de façon très directe, le tempérament, les préoccupations, les obsessions, les peurs, les sentiments des écrivains amis. Elles recourent et complètent, de façon tout à fait inattendue et combien heureuse, maints portraits tracés par l'éditeur dans *Princes des marges*. Ce rapprochement est particulièrement frappant dans le cas de Corinna Bille ou d'Alice Rivaz.

12. Lettre de B. Galland à Gilbert Guisan du 2 octobre 1971 (copie).

On me permettra d'insister davantage sur Corinna Bille dont le fonds est également conservé aux Archives littéraires suisses. Sa correspondance avec Bertil Galland comprend quelque cent quarante lettres et cartes autographes, écrites de 1961 à 1979. Elles livrent de la femme écrivain un portrait tout à fait vivant et émouvant. Il y a d'abord l'amoureuse de la nature, des fleurs, des animaux ; tout comme Ramuz dans son *Journal*, elle ne manque jamais de décrire, par petites touches, « la première journée de vrai printemps ». Les proches, sa mère, les enfants sont bien sûr présents. Elle évoque aussi les amis, Verscio et le « teatro Dimitri », l'architecte Kummer qu'elle appelle son « presque frère jumeau »¹³ - les lieux aimés - Veyras, les Vernys -, les visites, les lectures quotidiennes, les articles, les interviews, bref, le train-train quotidien dans toute sa diversité.

Les choses n'en restent pas là et la correspondance de Corinna révèle aussi des aspects de sa personnalité et de son tempérament de femme écrivain plus décisifs, ainsi son goût des voyages.

L'Afrique est omniprésente. D'Abidjan, où elle arrive pour la première fois, elle note sur une carte postale, le 24 mars 1970 : « Il me semble que je pourrais vivre toujours en Afrique tant je m'y sens bien et tant j'ai de joie à voir le peuple noir, les plantes étranges, les petits animaux. »¹⁴ Même impression lors de sa deuxième arrivée à Abidjan, le 6 février 1974 : « Me voilà en Afrique où les lumières d'Abidjan nous ont accueillies au port, joyeuses comme une immense fête foraine. Une vie contient plusieurs vies. »¹⁵ Elle effectuera quatre voyages en Afrique et en ramènera une provision de manuscrits encore inédits. La Russie lui suggérera des sentiments analogues. De Moscou, elle écrit à Bertil Galland, le 5 septembre 1974 : « Je suis heureuse. »¹⁶

Le voyage s'allie aisément, chez Corinna Bille, avec la joie d'écrire. Le dépaysement favorise l'écriture, comme le montrent les cartes envoyées du cargo « Helvetia », lors de son deuxième séjour. Elle écrit ainsi, le 18 janvier 1974 : « Me voilà aux anges. Cette vie en vase clos sur la mer est faite pour l'écriture. Dans ma cellule-cabine, j'ai déjà entièrement corrigé et recopié la nouvelle « La Demoiselle sauvage » et m'appête à refaire certaines pages des autres. (...). Pas de mistral, une brume légère ou le ciel pur. La mer presque étale. Oui, je suis heureuse, je savoure ce temps immense devant moi. »¹⁷

De retour à Veyras, le voyage continue à agir comme un stimulant. Ainsi, le 24 février 1975, à la suite du deuxième séjour en Afrique et du grand voyage à Moscou de l'année précédente, elle écrit à B. Galland : « Ici, les amandiers fleurissent. Je recommence à errer sur les collines, mais surtout j'écris, j'écris. Le roman russe, une nouvelle, et encore quelques petites Histoires. Je suis heureuse. Il me semble que c'est un printemps extraordinaire, une véritable aventure. Je rêve aussi de retourner en Afrique en cargo, cette année. Et peut-être un jour de faire le Transsibérien, votre livre m'en a donné envie et aussi le beau poème de Cendrars. »¹⁸

Cette joie due à l'envoûtement par « l'Afrique sombre et verte »¹⁹ contraste douloureusement avec la tension des derniers messages, depuis ce 21 octobre 1978 où elle annonce à ses amis qu'elle part pour l'hôpital à cette dernière lettre à Bertil Galland, datée du 16 octobre 1979, où elle constate qu'elle redevient « vivante, très heureuse, légère ». Elle revient à ses projets et esquisse, sur un long billet, une couverture de livre pour *Le Bal double* : « C'est-à-dire un beau visage de jeune femme (celle du *Bal double*) menacée par l'intrusion un peu effrayante des masques du Lötschental et aussi les *Chats d'Evolène* - derrière elle, forçant les portes d'une ancienne demeure soi-disant imprenable. »²⁰

13. Lettre de C. Bille à B. Galland du 15 janvier 1973.

14. Carte postale de C. Bille à B. Galland du 24 mars 1970.

15. Lettre de C. Bille à B. Galland du 6 février 1974.

16. Lettre de C. Bille à B. Galland du 5 septembre 1974.

17. Carte de C. Bille à B. Galland du 18 janvier 1974.

18. Lettre de Corinna Bille à B. Galland du 24 février 1975.

19. Lettre de C. Bille à B. Galland du 1^{er} décembre [1975].

20. Lettre de C. Bille à B. Galland du 16 octobre 1979.

Les lettres de Corinna Bille ont été choisies à titre d'exemples. Elles ne sont ni les plus nombreuses ni les plus importantes de cette correspondance avec les écrivains amis dont on ne saurait prendre la juste mesure sans mentionner au moins au passage les ensembles quantitativement et qualitativement les plus riches. Ainsi Maurice Chappaz qui a adressé à Bertil Galland, de 1963 à 1986, pas moins de deux cent cinquante lettres et billets, assez souvent non datés - ce qui montre la spontanéité du geste. Jacques Chessex n'est pas en reste avec plus de deux cent soixante lettres, cartes, billets et télégrammes envoyés à Bertil Galland entre 1965 et 1985. On peut y suivre, presque au jour le jour, l'élaboration du *Portrait des Vaudois*. Ecrites de 1963 à 1984, les cinquante-quatre lettres et cartes de Jean Cuttat jalonnent l'engagement politique du Jurassien et témoignent de son bonheur de pouvoir enfin éditer ses poèmes. Mentionnons aussi les lettres d'Etienne Delessert, envoyées pour la plupart de New York entre 1965 et 1984, celles d'Anne-Lise Grobéty, écrites de 1969 à 1984, et qui respirent la spontanéité, la jeunesse et l'impertinence. Elles contrastent avec la discrétion, la retenue et la distinction de la cinquantaine de lettres de Gustave Roud, écrites de 1964 à 1974 qui s'excuse quand, par malheur, il doit écrire une lettre dactylographiée !

Les dossiers des oeuvres et la correspondance constituent sans aucun doute la partie la plus importante des Archives littéraires des Editions Bertil Galland. Les autres ensembles énumérés plus haut - les coupures de presse, les archives de la revue *Ecriture*, les documents d'ordre comptable et juridique tels les contrats avec les auteurs ou les contrats de coédition - n'en méritent pas moins une grande attention, mais l'état d'avancement des travaux ne permet pas encore d'en rendre compte.

Notre conclusion se limitera donc aux deux ensembles examinés. Leur intérêt majeur réside incontestablement dans la masse d'informations qu'ils livrent sur la genèse, l'élaboration, la diffusion des livres édités à l'enseigne de Bertil Galland. Au-delà de cet intérêt spécifiquement littéraire, les dossiers des oeuvres et la correspondance recèlent encore - et c'est ce qui fait leur valeur unique - maints aspects personnels et humains qui n'éclairent pas seulement les rapports de l'auteur avec l'éditeur, mais aussi des auteurs entre eux, des écrivains avec leurs lecteurs, et enfin le rôle, l'importance et l'originalité des Editions Bertil Galland dans la littérature romande contemporaine de l'après-guerre.



Marie-Louise Schaller, responsable des Collections iconographiques :

NOUVELLES ACQUISITIONS DANS LES COLLECTIONS SPECIALES

Au moment de la fondation de la Bibliothèque nationale, on avait déjà conscience qu'une telle institution se devait de gérer des collections spéciales, comme le faisaient, et le font encore aujourd'hui les bibliothèques nationales des Etats voisins. On a successivement créé le cabinet des estampes et la division de la photographie, deux centres de documentation pour les usagers à la recherche de documents visuels sur la géographie, la culture et l'histoire de la Suisse. A une époque où les publications non illustrées sont invendables, les institutions qui mettent des estampes et des photographies à la disposition du public sont très recherchées.

La Bibliothèque nationale recueille en particulier des ouvrages contenant des gravures originales ; ces ouvrages représentaient autrefois des vues et des paysages, des coutumes et des événements historiques ; aujourd'hui, ils sont des témoins de l'art du livre en Suisse, un art qui n'a rien en commun avec le simple exercice consistant à juxtaposer textes et illustrations. Depuis que certains artistes suisses de renom, notamment des peintres et des sculpteurs, s'intéressent au livre d'artiste, de tels ouvrages constituent des échantillons irremplaçables de l'activité d'un atelier et sont un miroir de la création culturelle suisse.

Travaux sur papier de petits maîtres suisses

Johann Jakob Biederman. Vue de la vallée de Schinznach dans le canton d'Argovie. Dessin à la plume et aquarelle, 37,2 x 56,7 cm, 1789

Né à Winterthur en 1763, établi à Berne dès 1778, le petit maître Johann Jakob Biedermann s'est rendu célèbre par ses gravures en couleurs qui sont des représentations fidèles de paysages de la Suisse. Pour l'oeuvre au verso, l'artiste a placé son chevalet sur une hauteur située au sud d'Oberflachs, d'où le regard embrasse le village de Schinznach et le panorama vallonné de l'Argovie. A partir du nord-ouest, du pied de la montagne « Chalm », le regard se dirige vers le village de Schinznach, puis, toujours en direction du sud-est, vers Schinznach-Bad, que l'on devine derrière une rangée d'arbres au second plan. On distingue à une certaine distance les silhouettes des Habsbourg. L'aquarelle n'est pas datée, mais on peut penser qu'elle est contemporaine d'une vue du Château de Kastelen et de ses environs réalisée en 1789 (Bibliothèque nationale suisse). Entre l'endroit où elle remonte vers le nord et le point de jonction avec la Limmat, la vallée de l'Aar ne présente apparemment guère d'intérêt

topographique pour un paysagiste. Biedermann y a pourtant travaillé à plusieurs reprises : en 1785, il reproduit les bains de Schinznach dans un dessin à la plume et lavis ; le graphiste Samuel Johann Scheuermann se servira de cette étude pour réaliser sa gravure intitulée *Bains de Schinznach ou de Habsbourg*, qui deviendra un souvenir pour les membres de la Société Helvétique qui, jusqu'en 1779, se réunissaient en ces lieux tous les ans (le dessin et la gravure sont conservés à la Bibliothèque nationale suisse). En 1786, Biedermann représente dans un dessin à la plume la région de Windisch (Stattliche Kunsthalle Karlsruhe). Non loin de Schinznach se trouve le château de Wildegg ; aujourd'hui rattaché au Musée national suisse, ce château appartenait autrefois à Albrecht Niklaus von Effinger, le mécène de Biedermann. Le peintre fut à plusieurs reprises l'hôte de ce château. Lors de ses séjours, il ne manquait pas d'observer attentivement la vie quotidienne à Wildegg. Dans un petit tableau, il immortalisa ainsi un des chiens de chasse du maître de céans. Cette huile orne aujourd'hui le salon du château. C'est grâce au soutien financier d'Effinger de Wildegg que Biedermann a pu travaillé en 1795/1796 à la réalisation de ses deux séries comprenant des vues des quinze chefs-lieux de la Confédération d'autrefois. Sept ans auparavant, l'artiste avait déjà commencé d'explorer de nouvelles voies picturales en intégrant des personnages dans ses vues de la Suisse. Dans les dernières années 80, l'artiste, en plus de la vue de Schinznach, signalait également une vue du Château de Kastelen : on y voit deux chasseurs dans un site charmant ; celui qui est assis est manifestement un gentilhomme, probablement un propriétaire terrien de la région - peut-être s'agit-il d'Albrecht Niklaus Effinger von Wildegg - avec un de ses chiens de chasse ; au loin, les paysans labourent la terre avec une charrue et une herse. Comme toutes les vues attribuées à Biedermann, ces derniers travaux constituent de précieux témoignages de la vie quotidienne de la fin du 18^e siècle en Suisse.



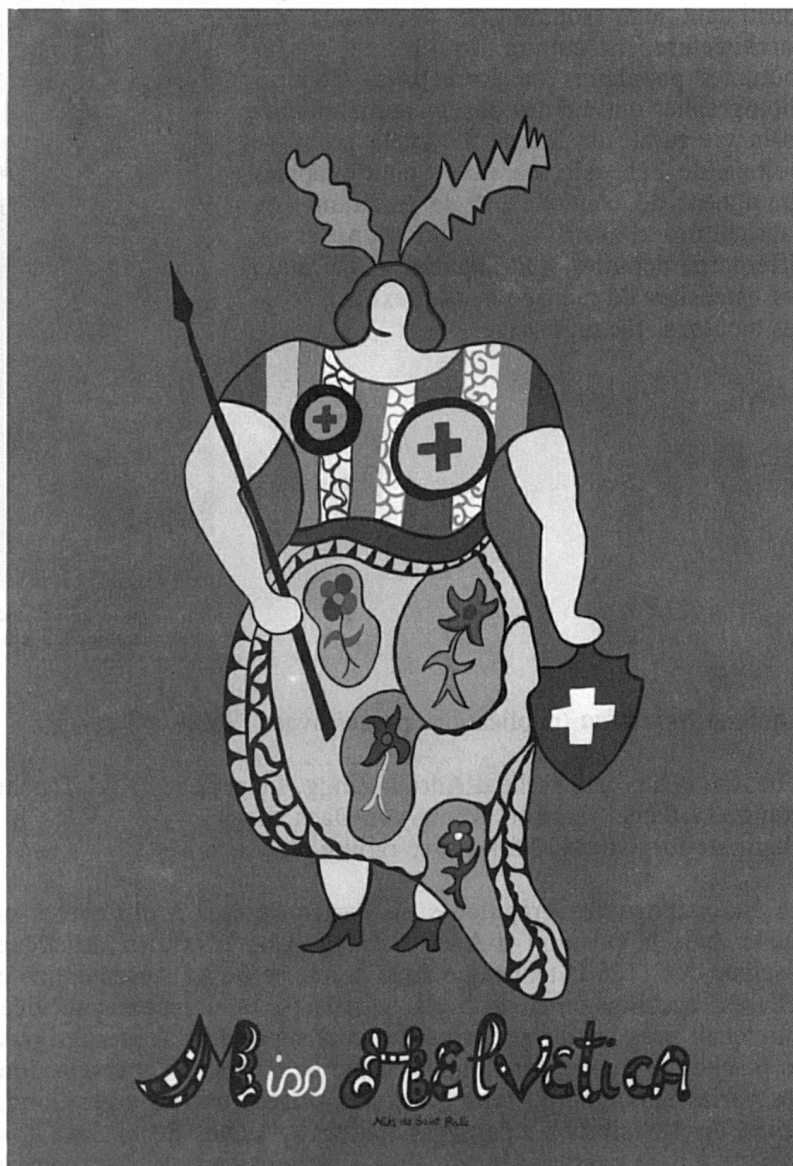
Johann Jakob Biederman. Vue de la vallée de Schinznach dans le canton d'Argovie. Dessin à la plume et à l'aquarelle, 37,2 x 56,7 cm, 1789

Estampes

Niki de Saint Phalle. *Miss Helvetica*. Sérigraphie en couleurs, 100 x 70 cm, 1991

Une forte femme aux allures de Walkyrie, dont les formes et les couleurs sont caractéristiques de la série « nanas », tient un bouclier marqué d'un écusson suisse ; au bout d'un bras si imposant, cette égide se réduit à un bijou de femme. La pique que la femme tient dans son poignet est plus impressionnante. Le regard est irrésistiblement attiré sur le buste de la guerrière. *Miss Helvetica* porte deux insignes aux formes arrondies (faisant partie d'un *panzer*), qui rappellent la tête de la Gorgone, qu'Héphaïstos laisse entrer dans la mer Egée. Forcée avec art, l'égide, le bouclier de Zeus, est parfois portée par Athéna ; elle est un symbole de la protection divine.

Dans un tout autre registre, les médaillons évoquent aussi les costumes que les Fribourgeoises du district de la Singine portent lors de certaines processions ; ils rappellent « l'égide », le médaillon d'argent bombé sur lequel est gravé un monogramme du Christ, que les femmes, lorsqu'elles sont célibataires, portent sur le sein droit, et lorsqu'elles sont mariées, sur le gauche. Helvetia, qui symbolise tantôt la vierge en armes, tantôt la mère pleine de sollicitude, se couvre les deux seins, devenant ainsi une figure dans laquelle peuvent se reconnaître les esprits combattifs et les âmes en quête de protection. Malgré l'internationalisme de l'artiste, il n'est pas absurde d'établir un lien avec une coutume régionale dans la mesure où Niki de Saint-Phalle est devenue Suisse par son mariage avec l'artiste fribourgeois Jean Tinguely.



Niki de Saint Phalle. *Miss Helvetica*. Sérigraphie en couleurs, 100 x 70 cm, 1991

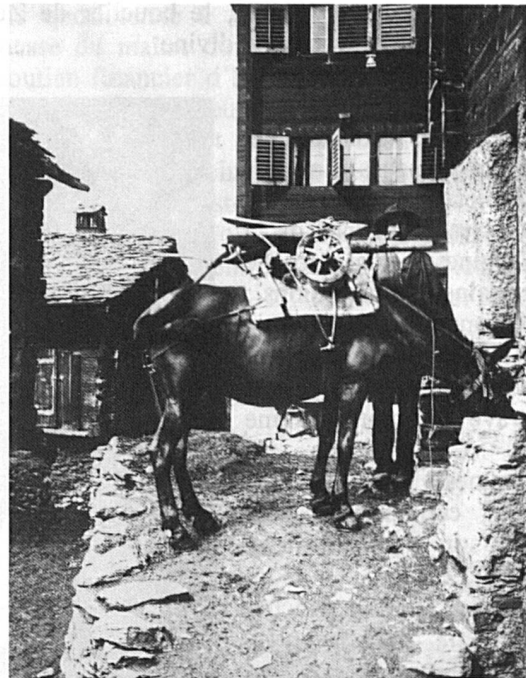
L'oeuvre a été acquise à l'occasion du 700^e anniversaire de la Confédération, et en particulier de l'exposition « Images d'Helvetia », qui a mis en évidence les rapports entre les modèles antiques et la figure d'Helvetia.

La responsable de l'exposition et sa collaboratrice Denise Kaspar publieront dans la revue *helvetia archeologica* un texte enrichi d'illustrations à ce sujet ; ce texte mettra notamment en lumière les rapports iconographiques entre Helvetia et des figures antiques comme Athéna/Minerve, Déméter/Cérès, Libertas et les images baroques.

Photographies

Les archives photographiques des Editions Eugen Rentsch, Erlenbach

M^{me} Lore Rentsch, d'Erlenbach, a fait don à la Bibliothèque de photographies utilisées pour les ouvrages des Editions Rentsch. Ces images constituent une somme de documents sur l'architecture, la culture de l'habitat et les coutumes populaires de notre pays. Certains photographes ont été des observateurs attentifs de la vie rurale en Suisse durant la première moitié de ce siècle. Les photographies témoignent de coutumes et de traditions, de l'agriculture d'avant la mécanisation, et de différentes activités quotidiennes (fabrication des ustensiles de ménage et des textiles, tonte des moutons, filage, tissage).



Mulet chargé d'une charrue, Visperterminen, photographie, 8,9 x 6,9 cm, 1908

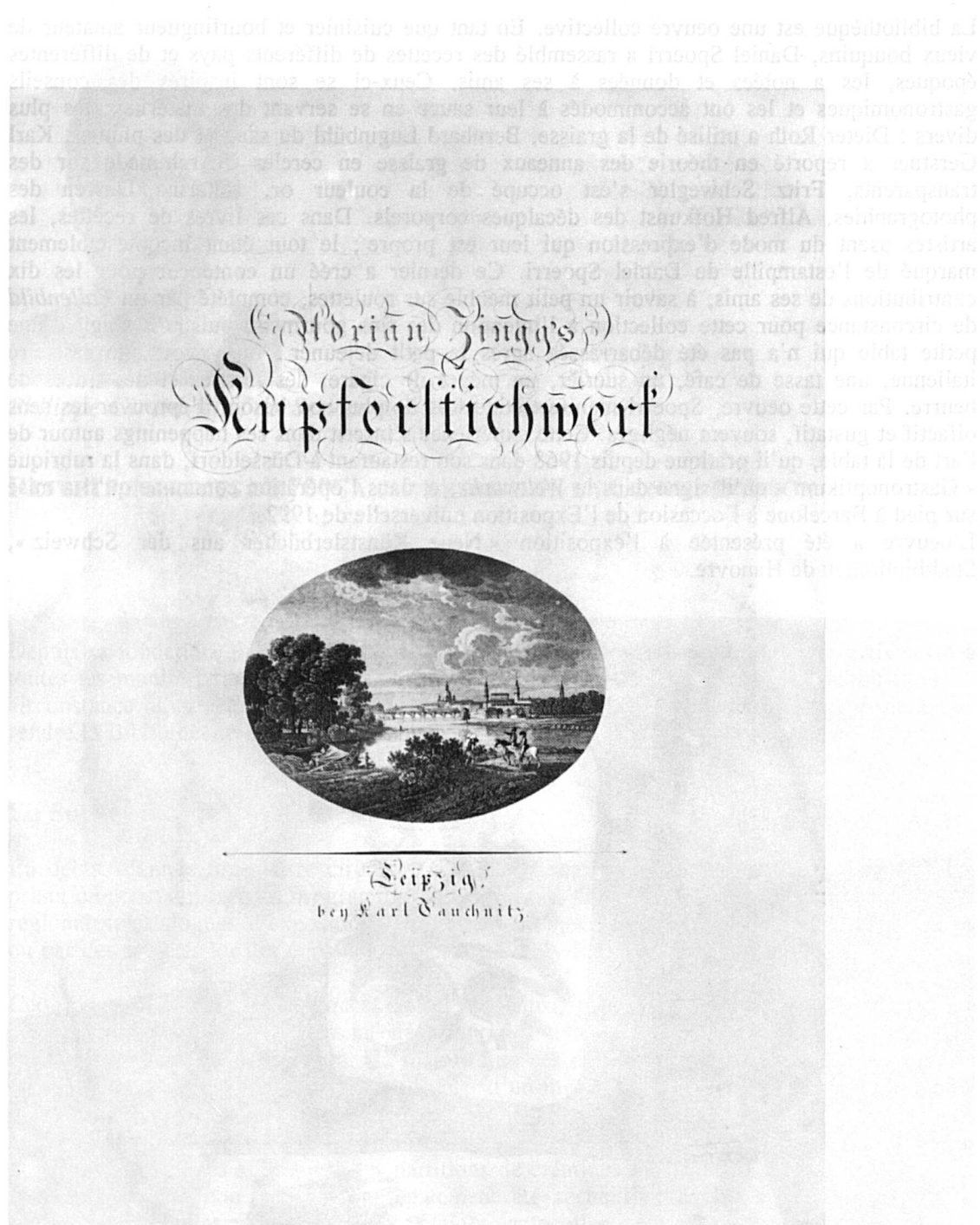
Anciens *helvetica* (publications parues avant 1900)

L'oeuvre à la pointe sèche d'Adrian Zingg. Leipzig bey Karl Tauchnitz (1805)
Don de Madame Charlotte König-von Dach, Lyss
Album de format grand-folio avec reliure d'époque

Un choix d'oeuvres graphiques de l'artiste créées à différentes périodes de sa vie montre quelle était la position d'Adrian Zingg dans le milieu artistique de Dresde. Ce dernier enseigne dès 1768 la technique de la pointe sèche à l'Académie de cette ville. Cinquante-trois oeuvres, accompagnées de brefs commentaires, donnent une idée des rapports que Zingg entretenait avec ses devanciers et ses contemporains. Toutes les gravures ont été reportées sur les plaques de cuivre par la main même de l'artiste. Cette sélection touchant à des domaines très variés témoigne du type d'oeuvres prisées par les collectionneurs d'art de la deuxième moitié du 18^e siècle : « paysages italiens », « vues de la Saxe », « paysages romantiques », vues de villes, paysages imaginaires avec personnages. Les oeuvres dédicacées donnent des informations sur la vie sociale de l'époque. Lorsqu'on regarde cette collection, on prend conscience des obligations qui incombaient à un graveur à la pointe sèche doublé d'un professeur dans une ville qui, voici deux cents ans, constituait l'un des plus prestigieux centres artistiques d'Europe ; là comme ailleurs, la tendance officielle était fortement tributaire de la collection des souverains, en l'espèce la cour des Princes de Saxe.

Ce splendide album retrace par le texte et l'image la vie du petit maître suisse Adrian Zingg (1734-1816), qui était bien plus connu en Europe orientale que dans son pays d'origine.

Zingg a manifestement exercé une influence sur Johann Ludwig Aeberli, l'artiste installé à Berne.



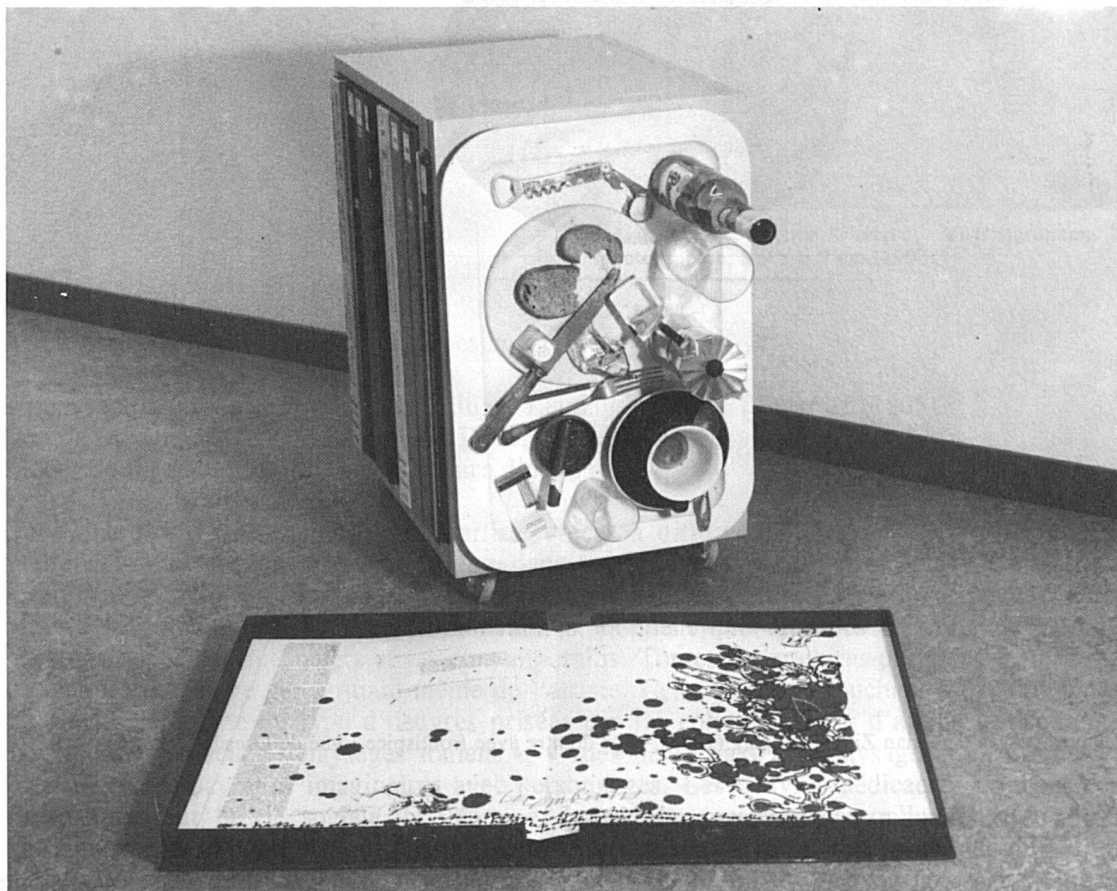
Oeuvre gravée d'Adrian Zingg, Leipzig (1805), page de titre avec frontispice : vue de Dresde

Nouveaux livres avec gravures originales

Daniel Spoerri et ses amis. Bibliothèque des livres de recettes, 1989-1990. Cent recettes de cuisine (et plus) dans dix portfolios rangés dans une petite bibliothèque accompagnée d'une petite table pour petit déjeuner, le tout concocté et inventé par Daniel Spoerri, illustré par Christian Ludwig Attersee (pieds), Bernhard Johannes Blume (cervelle), Kararina Duwen (poumons et langue), Karl Gerstner (gras), Sabine Schroer (coeur), Fritz Schwegler (soupes),

Roland Topor (tripes) ; avec en plus une recette dégoûtante de Jean Tinguely (dépliant) et un « Diner travesti » de Daniel Spoerri (dépliant).

La bibliothèque est une oeuvre collective. En tant que cuisinier et bourlingueur amateur de vieux bouquins, Daniel Spoerri a rassemblé des recettes de différents pays et de différentes époques, les a notées et données à ses amis. Ceux-ci se sont inspirés des conseils gastronomiques et les ont accommodés à leur sauce en se servant des matériaux les plus divers : Dieter Roth a utilisé de la graisse, Bernhard Luginbühl du sang et des plumes, Karl Gerstner a reporté en théorie des anneaux de graisse en cercles d'Archimède sur des transparents, Fritz Schwegler s'est occupé de la couleur or, Katarina Duwen des photographies, Alfred Hofkunst des décalques corporels. Dans ces livres de recettes, les artistes usent du mode d'expression qui leur est propre ; le tout étant incontestablement marqué de l'estampille de Daniel Spoerri. Ce dernier a créé un conteneur pour les dix contributions de ses amis, à savoir un petit meuble sur roulettes, complété par un *Fallenbild* de circonstance pour cette collection à l'intention des fins gourmets, puisqu'il s'agit d'une petite table qui n'a pas été débarrassée après le petit déjeuner : on y voit une cafetière italienne, une tasse de café, un sucrier, un mégot de cigare, des miettes et des traces de beurre. Par cette oeuvre, Spoerri manifeste une fois de plus son besoin d'éprouver les sens olfactif et gustatif, souvent négligés. Cette expérience s'inscrit dans ses happenings autour de l'art de la table, qu'il pratique depuis 1968 dans son restaurant à Düsseldorf, dans la rubrique « Gastronoptikum » qu'il signe dans la *Weltwoche*, et dans l'opération commune qu'il a mise sur pied à Barcelone à l'occasion de l'Exposition universelle de 1992. L'oeuvre a été présentée à l'exposition « Neue Künstslerbücher aus der Schweiz », Stadtbibliothek de Hanovre.



Daniel Spoerri et ses amis. Bibliothèque des livres de recettes, 1989-1990, dix portfolios, deux dépliant dans un réceptacle en bois et son *Fallenbild*.



Philippe Girard, chef du Service des Acquisitions :

REFLETS IMPRIMES DU 700^E ANNIVERSAIRE DE LA CONFEDERATION

Depuis sa fondation, la Bibliothèque nationale suisse s'est efforcée de participer activement à toutes les manifestations et anniversaires importants en recueillant toutes les publications de circonstance. Les célébrations du 700^e anniversaire de la Confédération ne pouvaient que rendre la Bibliothèque nationale suisse encore plus attentive à la vie de notre pays.

En Suisse

En début d'année, une lettre circulaire a été adressée aux 3 018 communes de Suisse, les priant de nous adresser les programmes des festivités, plaquettes anniversaires, monographies régionales, catalogues d'exposition, partitions, affiches et autres imprimés publiés par elles ou par des sociétés locales dans le cadre des festivités du 700^e.

Cette démarche a dépassé le succès escompté. Ainsi, plus de 450 communes ont répondu à notre demande en nous adressant des imprimés ayant trait aux manifestations du 700^e anniversaire de la Confédération. La majorité de ces dons est constituée d'imprimés dont le contenu est très varié et pourrait faire l'objet d'un inventaire à la Prévert : il va de la feuille volante invitant les ressortissants de la commune à une « Journée de Rencontre », à la belle plaquette imprimée sur papier glacé contenant le calendrier des manifestations, en passant par des textes de poèmes scéniques, des partitions de créations musicales ou encore des affiches. Des documents « non books » ont également été recueillis : cassettes-vidéo ou audio de spectacles, médailles commémoratives, fanions, autocollants etc.

Outre ces multiples publications, il est assez intéressant de constater que cet anniversaire a donné à de nombreuses communes l'occasion d'éditer une histoire ou une plaquette de présentation de leur localité ou de leur région. Cette prise de contact avec l'ensemble des administrations communales a, de surcroît, permis de les rendre plus sensibles à nos collections ; ainsi, des centaines de publications officielles ou de sociétés, de périodiques d'informations communales sont venues enrichir nos collections.

Les organisateurs des grandes manifestations officielles ont aussi été sollicités et les programmes, affiches, livres-souvenirs, actes de congrès des grands événements du 700^e ont


rejoint nos collections : programmes officiels et publications de la Confédération, des cantons, des Eglises, des mouvements de jeunes, des sociétés sportives, culturelles, économiques et militaires.

A l'étranger


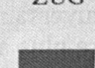

Les démarches effectuées auprès des communes suisses le furent également auprès des représentations suisses à l'étranger. Par la suite, nos ambassades ont fait suivre nos demandes aux sociétés et aux associations organisatrices de manifestations liées au 700^e. Une cinquantaine de représentations suisses, c'est-à-dire la presque totalité des destinataires de notre lettre, ont accueilli favorablement notre demande en nous adressant les imprimés qu'elles avaient publiés ou dont elles avaient eu connaissance.

Ainsi, de nombreux périodiques étrangers, des journaux ou des revues ont consacré des articles à notre pays, en parcourant son histoire et celle de ses institutions. D'autres éditeurs de périodiques ont rendu hommage à la Suisse en lui dédiant des numéros spéciaux. Les sociétés suisses à l'étranger ont, de leur côté, publié de nombreuses plaquettes de fêtes ou programmes qui viennent enrichir nos collections. La présentation exhaustive de tous les envois n'étant bien sûr pas possible, voici un choix de quelques documents glanés à travers le monde :


CHALET



700 Years of Switzerland

LUZERN	ZUG	AARGAU	
			
7.9.1332	27.6.1352	19.2.1802	
<p><i>FRITTIERTI PILZ MIT GRÜENER ESSIG SOOSE</i> HK\$ 65 Deep fried Mushrooms with a Green Herb Vinaigrette * * * * *</p>			
<p><i>LOZÄRNER CHÄSOPPE</i> 38 Bread and Milk Soup flavoured with Onions and Cheese Served with Apple Compot * * * * *</p>			
<p><i>FÖRSCHTERSCHNITTE US EM ENTLÉBUECH</i> 75 Mushroom Ragout on a Fye Bread Toast with Dry Ham and baked with Luzern Cheese</p>			
<p><i>LACHSFORÄLLÄ IIGFANGE BI DER KAPPELERBROG</i> 135 Panfried Salmon Trout with Tomatoes, Capers and White Mushrooms</p>			
<p><i>CHALBSHAXE MIT DÖRR ZWÄTSCHGÄ</i> 115 Braised Veal Knuckle with Dry Prunes and Vegetable served with Croquette Potatoes * * * * *</p>			
<p><i>OSTERFLADÄ MET BROMBEERI GLACE</i> 40 Rice, Almond and Raisin Cake served with Blackberry Ice Cream</p>			
<p><i>HITZHIRCHER CHRIESI BRÄGUL</i> 48 Warm Cherry Stew flavoured with Kirsch and topped with Butter Toasted Bread Croutons * * * * *</p>			
<p><i>KAFI LUZ</i> 45 Coffee flavoured with Träsch</p>			
WINES			
WHITE WINE		Per Glass	Per Carafe
Mont sur Rolle, "Le Petit Clos" 1988		HK\$ 45	170
RED WINE			Per Bottle
Salvagnin, Commune de Morges 1988		45	170
			265

10% service charge will be added



The Royal Pacific
 Hotel and Taverns
 HONG KONG

Une luxueuse livraison de la revue gastronomique de Singapour *Wine & Dine*, 1991, vol. 6, n° 3, intitulée « A Toast to Switzerland », décrit les nombreuses spécialités gastronomiques de nos cantons.

A Hong-Kong, les somptueux menus offerts par l'hôtel « The Royal Pacific » firent honneur à la cuisine suisse dont toute la saveur se dégage des menus imprimés sur grand papier, illustrés des armoiries des cantons. Dans son programme, la « Swiss Association of Hong-Kong » invite ses membres à participer aux manifestations culturelles et sportives du 700^e.

Au Royaume d'Arabie Saoudite, trois périodiques différents ont publié des suppléments spéciaux à l'occasion du 700^e : *Arab news* du 25 septembre 1991, *Saudi Gazette* du 1^{er} octobre 1991, *Business & Finance* du 7 octobre 1991 ; la revue *Middle East Trade* de septembre 1991, publiée à Londres, mais distribuée dans le monde arabe, présente notre pays et ses principales entreprises sur 90 pages glacées.

En Uruguay, *Apefindu*, n° 20, 1991, revue philatélique et numismatique, retrace une histoire des « Messagers des cantons suisses » ; le périodique *Helvecia* du 2 août 1991 contient le message de notre ambassadeur ainsi que de nombreux articles sur la Suisse. Geste très symbolique de notre colonie en Uruguay : la plantation de 700 arbres signalée dans leur programme d'activité 1991.

Au Sénégal, le mensuel d'informations générales *L'Espoir*, n° 4, août 1991, intitule son numéro spécial « La Suisse, 700 ans après ».

En Australie, un programme d'une trentaine de pages *Sydney celebrates 700 years Switzerland* contient le calendrier des manifestations, expositions réalisées par « Sydney Committee Swiss Festival 1991 ».

Le Comité du 700^e anniversaire de la Confédération suisse au Québec a également publié un important calendrier culturel dont les manifestations s'étalent sur toute l'année et qui comprend des expositions d'artistes d'origine suisse, un festival du film suisse, des concerts et des conférences.

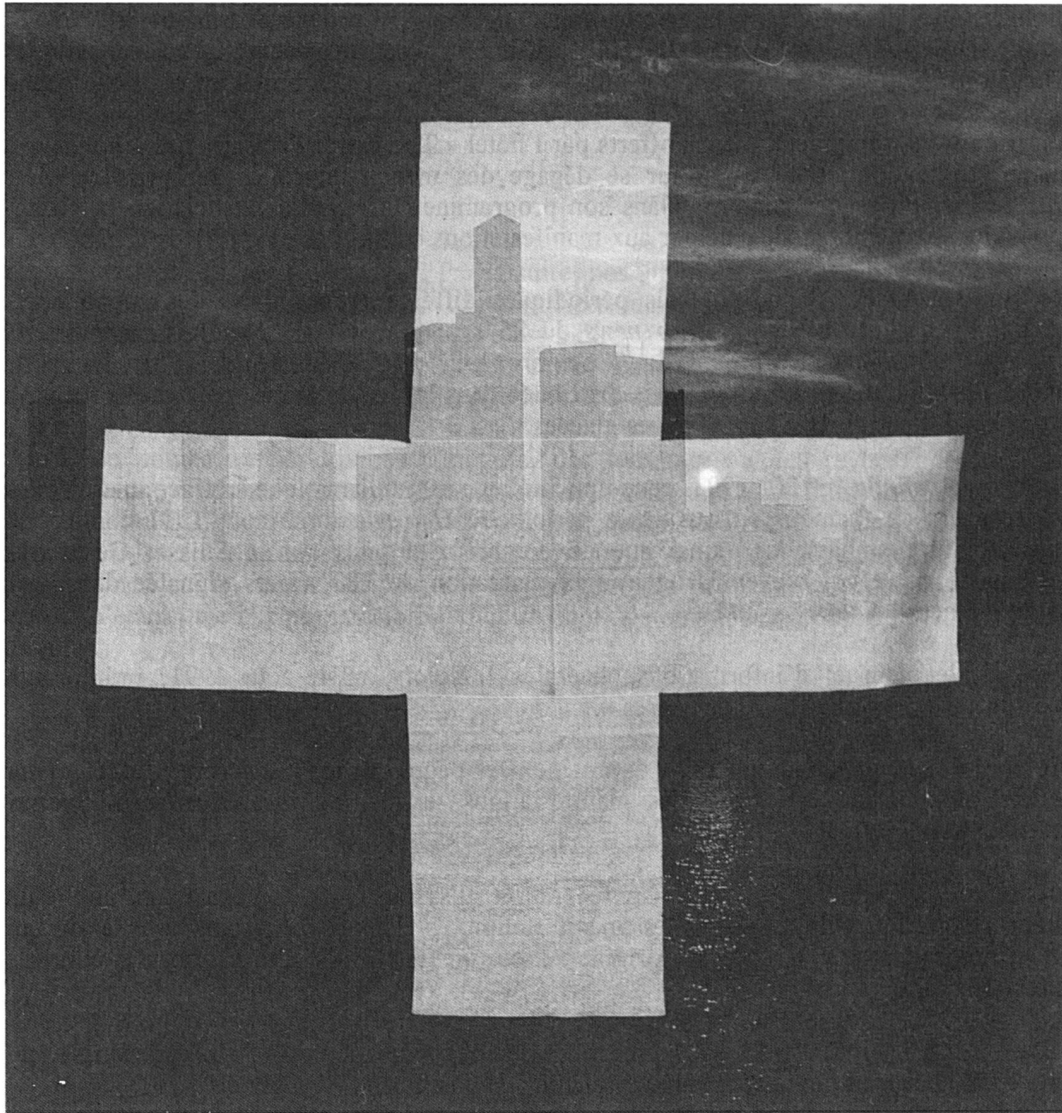
Aux Etats-Unis, l'« Indiana Swiss Foundation » a imprimé un petit Passeport suisse qui présente dans le cadre d'une exposition consacrée à Henry Fuseli, le Gala du 700^e.

Le *Financial-Mail*, la plus importante revue économique de l'Afrique du Sud, a publié, en collaboration étroite avec notre représentation diplomatique, un cahier spécial intitulé « 1291-1991 Switzerland ». Une quinzaine d'articles retracent notre vie économique et présentent certaines grandes entreprises suisses.

Mise en valeur des acquisitions

Durant toute l'année, notre bibliographie nationale *Le Livre suisse* a signalé la parution de livres ayant trait à notre pays ou à ses institutions, et édités sous l'égide du 700^e anniversaire de la Confédération. Sans en avoir tenu un inventaire précis, on peut évaluer à plus d'une centaine le nombre de titres publiés en 1991. Le choix offert aux lecteurs est très large et de nombreux éditeurs ont su saisir cet anniversaire pour éditer un important ouvrage de référence ou pour rééditer des textes d'auteurs suisses connus ou quelque peu oubliés.

Les documents qui n'ont pas été retenus par la rédaction du *Livre suisse* ont été recueillis et rassemblés dans la collection « Sociétés et Institutions ». Une mise en valeur appropriée de ces 750 documents est actuellement à l'étude. Les historiens trouveront, dans cette masse, ample matière à une recherche plus étendue sur la perception, par la population, du 700^e anniversaire de la Confédération. Notre action touchera de cette façon à son plein accomplissement.



Tiré de : *Swiss presence in Singapore*. Published on the occasion of the 700th Anniversary of the Swiss Confederation. August 1991.



Gina Reymond, Catalogue collectif suisse/Groupe de travail RP7¹

LE RP7 : SEPTIEME EDITION DU *REPERTOIRE DES PERIODIQUES ETRANGERS DANS LES BIBLIOTHEQUES SUISSES*

Bref historique de Catalogue collectif suisse des périodiques

Le catalogue des périodiques dans les bibliothèques suisses sous forme imprimée existe depuis le début du siècle ; les critères de sélection de son contenu ont varié au gré des éditions.

Edition	Année	Titres recensés	
RP1	1904	4 000	
RP2	1912	6 000	
RP3	1925	8 000	
RP4*	1955	34 000	* toujours en vigueur pour les titres morts avant 1945
RP5	1973	40 000	
RP6	1981	57 000	
RP7	1991	99 000	

C'est l'Association des Bibliothécaires Suisses (ABS ; aujourd'hui BBS) qui créa ce catalogue et qui confia la rédaction des trois premières éditions à d'éminents bibliothécaires de l'époque. Le travail fut en grande partie effectué pendant le temps libre des rédacteurs.

Les travaux pour le RP4 débutèrent en 1946 et furent pour la première fois assumés par le Catalogue collectif sis à la Bibliothèque nationale suisse.

Après l'édition du RP5, il y eut une scission importante : les titres biomédicaux ont été recensés dès 1976 dans une base de données informatisée, donnant lieu à plusieurs éditions

1. M^{me} Gina Reymond était responsable de la rédaction du RPM (*Répertoire des périodiques biomédicaux dans les bibliothèques de Suisse*) de 1983 à 1991. Au sein du groupe de travail RP7, elle était chargée de la coordination des opérations et d'une partie de la rédaction (y compris le contrôle du travail des rédacteurs supplémentaires en 1991). Depuis le 1^{er} mai 1991, elle est engagée par la Bibliothèque nationale, unité du RP ; son lieu de travail est à Genève.

RPM autonomes (soit cinq éditions sous forme imprimée et cinq éditions sous forme de microfiches) ; à l'origine de cette initiative se trouve la Commission des bibliothèques biomédicales (logiciel SIBIL, développé par la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne). Parallèlement, une sixième édition du RP, élaborée avec des méthodes traditionnelles, vit le jour en 1981.

Le RP7 - septième édition du *Répertoire des périodiques étrangers dans les bibliothèques suisses* - est paru le 1^{er} mai 1991. Le dernier-né de la famille des RP, attendu pendant plusieurs années, a ainsi pu être présenté au public à l'occasion du Salon du livre et de la presse de Genève 1991.

Fiche signalétique du RP7 :

Durée de gestation :	1 755 jours
Poids :	6,89 kg
Nombre de volumes :	3
Nombre de pages :	3 088
Index KWIC (KeyWord In Context) :	38 microfiches
Nombre de notices :	98 924 titres
Nombre d'accès secondaires :	20 227 renvois
Nombre de localisations :	250 122
Titres localisés à un seul endroit :	57 028
Bibliothèques répertoriées :	662

Le RP7 : chronique d'une parution annoncée

Nous décrivons ci-dessous l'essentiel des travaux ayant permis la réalisation du RP7.

Calendrier du RP7

- Janvier 1986 Décision de réaliser le RP7 avec le logiciel Sibil sur la lancée du RPM informatisé.
- Mars 1986 Signature des conventions entre les instances concernées ; installation du matériel informatique à la Bibliothèque nationale (liaison avec le CIEV de Lausanne) ; adaptation du logiciel Sibil ; formation de M. R. Wälchli, rédacteur responsable.
- Avril 1986 Début de la saisie selon le plan suivant :
- 1.4.1986 Base : les 14 000 notices biomédicales existantes.
 - 1.4.1986-1.2.1987 11 135 nouveaux titres pas encore répertoriés au RP6.
 - 1.4.1987 Edition sur microfiches de ces nouveaux titres.
 - 1.2.1987-16.6.1989 Saisie des 52 000 titres non biomédicaux du RP6, en tenant compte des modifications annoncées dans l'intervalle ; saisie des 5 000 nouveaux titres annoncés pendant cette période par les bibliothèques ; en parallèle, rédaction autonome (mais dans la même base de données) des enregistrements biomédicaux, avec saisie de 3 600 nouveaux titres.

- Eté 1989 Elaboration d'un manuel de catalogage détaillé (travail de diplôme EBG de M^{me} A. George).
- Juin 1989-
décembre 1990 Enregistrement des modifications et des nouveaux titres annoncés par les bibliothèques lors de l'opération de relecture avant l'édition.
- Février 1991 Photocomposition à la Basler Zeitung, Bâle.
- Mai 1991 Parution du RP7.

Déroulement des travaux

Le Catalogue collectif des périodiques est depuis de nombreuses années placé sous la double responsabilité de la Bibliothèque nationale et de l'Association des bibliothécaires suisses. Malheureusement, les décisions menant à l'automatisation de la base de données RP ont été extrêmement laborieuses à prendre : guerre des systèmes, trop nombreuses instances concernées, manque d'engagement de la part de la Bibliothèque nationale... C'est grâce à l'expérience du groupe de travail RP7 et à l'enthousiasme de tous les collaborateurs que le travail a pu se dérouler conformément au plan établi début 1986.

M. R. Wälchli, aidé à temps très partiel par M. H. Sahli et M. M. Richard, a saisi en moyenne 110 notices par jour, soit une notice toutes les 4,5 minutes, pendant plus de 3 ans !

Le responsable du projet, M. P. Gavin (REBUS), réunissait régulièrement le groupe de travail pour suivre au plus près l'évolution des opérations et prendre les décisions et mesures nécessaires en temps opportun. Le public a été régulièrement informé de l'avancement du projet par des articles parus dans *Arbido* et par un stand tenu lors de chaque assemblée annuelle de l'ABS et fourni en documentation.

Vérification des données

Basé sur l'expérience du RPM, le projet initial prévoyait une plage de douze mois avant l'édition du répertoire pour une opération de relecture par les bibliothèques. En effet, les données reportées d'une édition RP à l'autre n'avaient jamais pu être contrôlées par les bibliothèques ; de plus, l'évolution dans le domaine de l'édition, de la recherche bibliographique (création de grands serveurs internationaux) et de la gestion des bibliothèques a été galopante dès la fin des années 60.

Voici les étapes de la relecture :

- Mars 1989 Envoi de circulaires aux quelque 700 bibliothèques concernées, annonçant l'envoi d'une liste par bibliothèque, liste comportant les titres enregistrés pour elle dans la base de données RP, ainsi que leur nombre approximatif (par extrapolation).
- Avril 1989 Création d'une base de données sur ordinateur personnel comportant toutes les bibliothèques membres du Catalogue collectif, avec adresse complète, nombre de titres prévus au RP, problèmes de relecture annoncés, appartenance à un réseau (tel qu'Ethics, Rero, DSV), etc.
- Mai 1989 Rédaction d'une notice détaillée sur la manière de vérifier les listages et d'annoncer les modifications et nouveaux titres.

Juin 1989 Etablissement d'environ 550 listes (pas de listes pour les bibliothèques n'ayant pas encore annoncé de titres, ni pour celles des bibliothèques biomédicales ayant régulièrement collaboré au RPM) ; envoi des listages et de la notice explicative.

Juill. 1989-
déc. 1990 Réception et traitement des listages retournés à la rédaction (environ 450).

Dès l'envoi des premières circulaires, il a fallu se rendre à l'évidence : les travaux de vérification dépasseraient tout ce que l'on avait imaginé : d'une part, les bibliothèques avaient souvent éliminé des collections, d'autre part, elles détenaient beaucoup de nouveaux titres qui n'avaient jamais été annoncés ; fréquemment, le nombre de titres figurant en juin 1989 dans la base de données ne représentait que 10% à 50% de ce que les bibliothèques possédaient réellement ; de surcroît, les titres et les états de collections enregistrés étaient souvent erronés.

Extrapolés sur 85 000 titres et 200 000 localisations enregistrées, ces chiffres donnaient le vertige. Il faut bien admettre que pendant des années, les bibliothèques n'avaient pas été sollicitées pour collaborer activement au RP, d'où cette dégradation de la pertinence des données. Avec l'accord de l'ABS, le groupe de travail RP7 décida de reporter l'édition de six mois (soit au printemps 1991) et d'engager du personnel supplémentaire.

Le travail de vérification effectué par les bibliothèques était remarquable, et toute l'équipe de rédaction a travaillé d'arrache-pied pour examiner toutes les listes retournées. Dans de nombreux cas, des méthodes « sur mesure » ont pu être mises au point afin de faciliter la tâche de la bibliothèque concernée et/ou celle de la rédaction ; mentionnons par exemple les annonces en provenance du Réseau des bibliothèques romandes et tessinoises (RERO).

L'organisation et la coordination de cette opération de relecture fut assurée par la soussignée.

	Titres dans la base RP	localisations
juin 1989	86 019	213 058
décembre 1990	98 924	250 122
augmentation	12 905	37 064

Le nombre de modifications de données effectuées (bloc ISBD et états de collection) est estimé à 150 000. Les fonds de 475 bibliothèques (72% des bibliothèques) ont été vérifiés de même que 228 264 états de collection (soit 91% des états de collections).

La base de données contenait en décembre 1990 environ 102 000 titres. Près de 3 000 titres ne comportaient plus aucune localisation et n'ont de ce fait pas été sélectionnés pour l'édition du RP7. Ces titres avaient à un moment donné été annoncés par une (ou plusieurs) bibliothèques, mais éliminés par la suite. Nous conservons dans la base RP les données bibliographiques, et il n'est pas rare qu'un tel titre soit par la suite annoncé par une autre bibliothèque. Cette technique nous permet d'économiser du temps ; les titres concernés sont accessibles lors de la consultation en ligne et permettent à l'utilisateur de savoir au moins (maigre consolation) que sa référence bibliographique est juste, lui évitant de la sorte des tâtonnements inutiles.

Préparation de la photocomposition

Pour garantir la cohésion des données, l'on a procédé dès le début de la saisie à différents tests informatiques courants dans le logiciel Sibil. D'autres ont été développés spécifiquement pour le format RP (notamment liés au tri sélectif appliqué dans la base de données RP). Les 120 000 entrées (principales et renvois) ont été vérifiées afin de détecter des incohérences de tri (mandat confié à M^{me} A. George, rédactrice du Manuel de catalogage RP).

A la fin de 1990, la table d'édition a été mise au point par REBUS, puis testée en photocomposition à la Basler Zeitung. Cette étape a pris très peu de temps en raison de l'expérience acquise à la fois par Rebus et par la Basler Zeitung lors des précédentes éditions du RPM. Et au début du mois de février 1991, les bandes magnétiques fournies par le CIEV de Lausanne ont passé dans les puissants ordinateurs de photocomposition de la Basler Zeitung : six jours pour sortir les 3 000 pages originales du RP7 !

La liste d'adresses des 662 bibliothèques a été également photocomposée à la Basler Zeitung, sur la base de la liste des bibliothèques gérée sur PC.

Le traitement du cliché original obtenu, l'impression et la reliure ont été assurés par la Basler Zeitung, de même que l'expédition et la facturation des volumes.

Un index KWIC (*KeyWord In Context*) sur microfiches est joint aux volumes. Son édition chez ComInformatic à Genève est une application Sibil de routine, dont le prix de revient est minime. Un index KWIC imprimé aurait nécessité au moins 2 000 pages supplémentaires : impensable du point de vue du coût et de la maniabilité.

Conclusion et perspectives d'avenir

La constitution de la base de données RP jusqu'à l'édition du RP7 a pris exactement cinq ans : c'est un véritable tour de force au vu du nombre de données enregistrées et du peu de collaborateurs à disposition. Cela représente un nombre d'heures de travail gigantesque qu'il faut absolument éviter de devoir investir à nouveau si l'on veut que les énergies mises à disposition dans les bibliothèques et du côté de la rédaction soient utilisées le plus judicieusement possible.

En tout premier lieu, il convient sans aucun doute d'assurer le maintien de la base RP par une mise à jour régulière des données.

La base de données du RP est un outil de travail indispensable à l'identification et à la localisation des périodiques dans les bibliothèques scientifiques suisses, véritable plaque tournante dans la chaîne de l'information scientifique de pointe. Du fait des très nombreuses vérifications bibliographiques effectuées lors de l'enregistrement des données, elle sert également d'outil bibliographique dans les bibliothèques suisses et ne craint pas la comparaison avec des catalogues étrangers du même type.

Pour étudier l'avenir de la base de données RP, la direction de la Bibliothèque nationale a décidé de réunir les instances et les groupes d'utilisateurs concernés : les travaux de cette commission débiteront dans le courant de 1992.

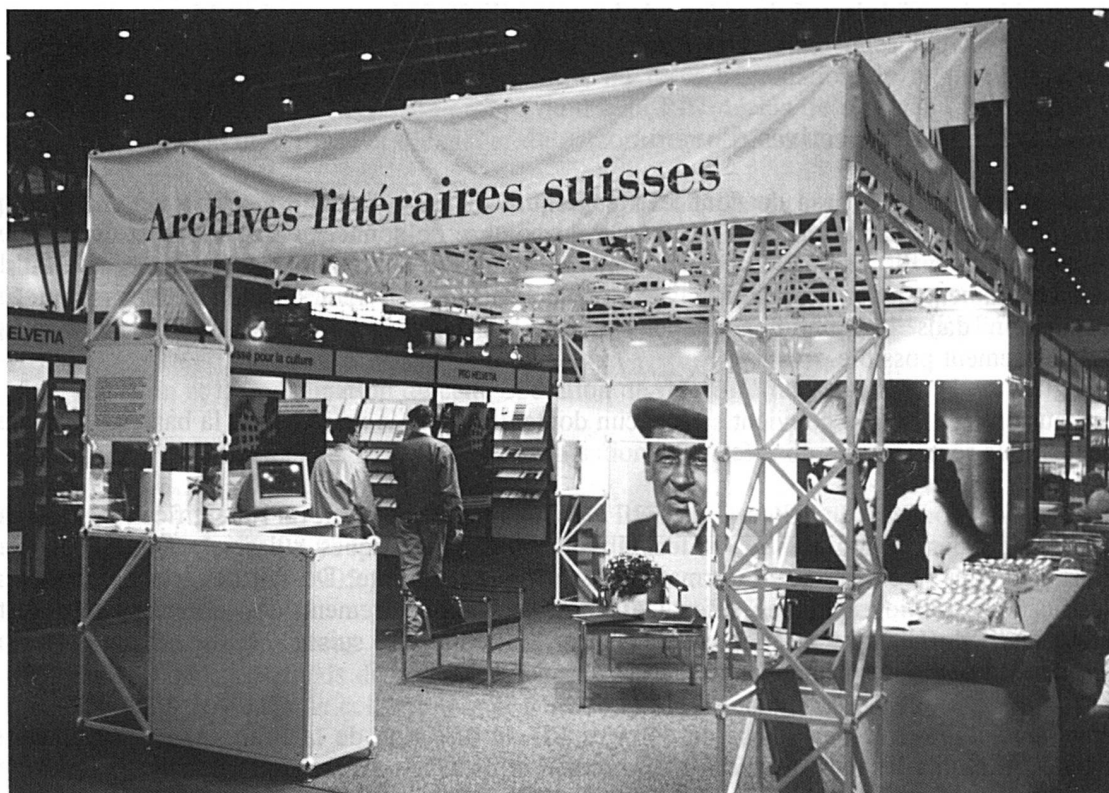
Voici en vrac quelques-unes des questions qui seront débattues :

- Quelle est la nécessité d'un catalogue collectif à l'heure du développement des réseaux et de l'informatisation des bibliothèques ?
- L'alimentation automatisée de la base de données par importation doit-elle se faire sous forme magnétique ou en ligne ?
- Faut-il envisager une rédaction centralisée ou décentralisée ?
- Quel est l'avenir du prêt interbibliothèques et notamment de la technique des photocopies dans une perspective de transmission électronique des données, voire de publication électronique ?
- Faut-il songer à intégrer tous les titres suisses ainsi que toutes les bibliothèques les possédant ?
- Doit-on incorporer le RP4 (titres morts avant 1945), après opération de vérification des données ?
- Vers quels supports de consultation s'orienter (en ligne, CD-ROM, imprimé...) ?

Certains développements ont été entrepris sans attendre :

Depuis mai 1991, 5 500 titres suisses parus entre 1986 et 1990 ont été ajoutés dans la base de données par l'équipe du RP. Ils sont destinés à l'édition du RPS 1986-1990 (*Répertoire des périodiques suisses*, édition 1986-1990). Pour la première fois dans l'histoire du RPS, les notices correspondent à la norme internationale ISBD(S) ; le format Sibil-RP et le Manuel de catalogage ont été adaptés aux exigences du RPS ; REBUS a mis au point une table d'édition spécifique. Le RPS 1986-1990 doit sortir de presse au printemps 1992.

Pour ne pas perdre l'acquis, les titres suisses parus dès 1991 sont également enregistrés dans la base RP, toujours par l'équipe du RP. Une copie de la base de données est envoyée mensuellement à Radio-Suisse pour être implantée sur le serveur international DataStar (y compris les adresses des bibliothèques). Enfin, un projet de commande automatique de photocopies d'articles basé sur le RP est développé par une groupe de travail de la Commission des bibliothèques biomédicales.



Le RP7 et les Archives littéraires suisses, proches voisins au Salon du livre et de la presse : une symbiose intéressante - ce que Blaise Cendrars et Friedrich Dürrenmatt ont également dû songer.



Silvia Schneider, responsable de l'atelier de photographie :

L'ATELIER DE PHOTOGRAPHIE DE LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE SUISSE HIER ET AUJOURD'HUI

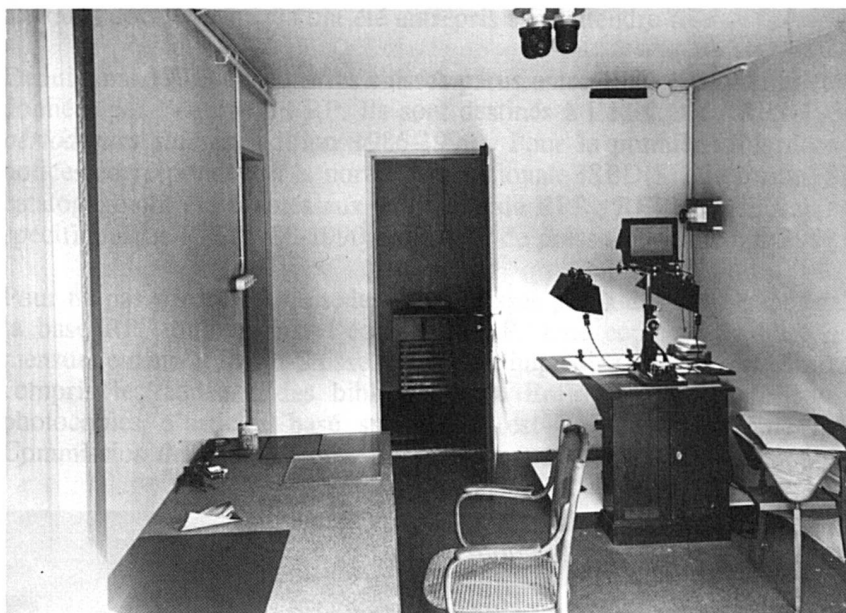
L'atelier de photographie de la Bibliothèque nationale s'est équipé en 1991 d'un nouveau matériel : caméra technique « Linhof », trépied pour studio, équipement flash, paroi sous vacuum. Nos conditions de travail s'en sont trouvées considérablement améliorées (ill. 4-6). Nous disposons aujourd'hui d'un laboratoire parfaitement adapté aux exigences de notre temps. Toutefois ce n'est pas du présent, mais du passé que je me propose de vous entretenir dans les lignes suivantes, où je retrace à grands traits les origines et le développement de l'atelier de photographie de la Bibliothèque nationale. Je me suis référé pour ce faire à d'anciens rapports annuels de la Bibliothèque.

Le laboratoire de photographie y est mentionné pour la première fois en 1935/36. Sa mission consiste alors à reproduire des manuscrits, des imprimés et des gravures à l'intention des lecteurs, des chercheurs et du personnel de la Bibliothèque. Il prête en outre ses services à l'Office fédéral de la propriété intellectuelle, alors sis dans le même bâtiment. Prix des travaux : 80 ct. pour un tirage 18x24 cm, 2 Fr. pour la reproduction photographique d'une gravure en couleurs. Nombre de tirages exécutés dans l'année : 800.

Au cours des années suivantes, l'atelier de photographie est de plus en plus sollicité. Il produit bon an mal an quelque 1 100 photographies et photocopies (dont la moitié pour les lecteurs et les usagers, le reste pour le personnel de la Bibliothèque). Ces reproductions permettent dans bien des cas d'éviter le prêt à l'extérieur de documents originaux.

Les commandes en provenance de l'étranger (notamment des Etats-Unis et des pays alliés) se multiplient pendant les années de guerre, si bien qu'en 1945/46 la Bibliothèque éprouve le besoin d'améliorer ses équipements de reproduction photographique. Elle souhaite renouveler en particulier le matériel de microfilmage. C'est chose faite en 1947/48. La Bibliothèque peut dès lors s'enorgueillir d'un laboratoire de photographie moderne.

En octobre 1949, le photographe Kurt Blum prend possession du nouvel atelier de photographie, dont la production augmente rapidement. Le nombre de travaux effectués (microfilmages, photocopies, reproductions) passe de 12 730 en 1949 à 30 085 en 1950.



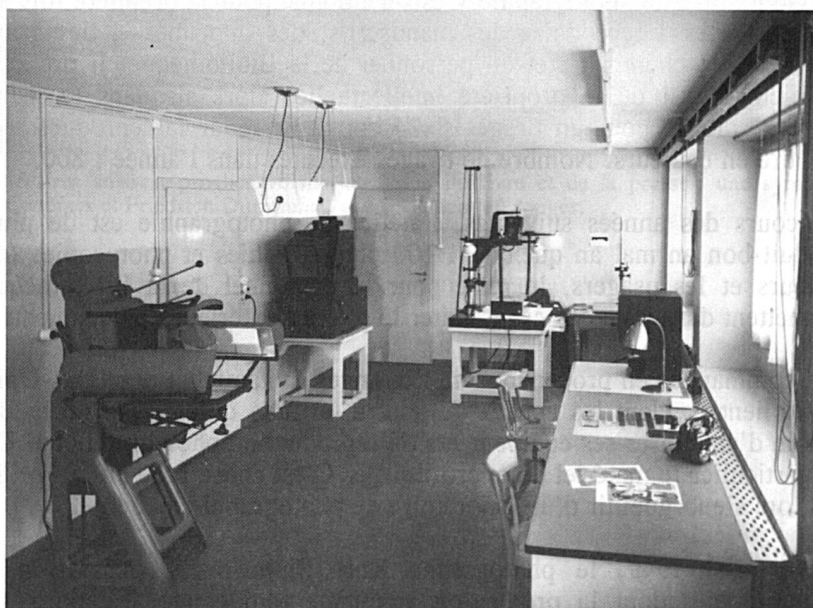
III. 1

Kurt Blum décrit ainsi son activité :

L'atelier de photographie a été transformé l'automne dernier ; il a été équipé des appareils modernes dont nous avons besoin. Vu l'accroissement du nombre de commandes qui nous sont adressées et les exigences actuelles en matière de qualité, notre ancien local de 15 m² (ill. 1) était devenu inadéquat. La chambre noire n'avait pas plus de 2 m 90 sur 1 m 70 et était dépourvu de système d'aération. Le local de prise de vue (2 m 90 sur 3 m 60) était lui aussi trop exigü : on n'aurait pas pu y installer commodément les appareils nouvellement acquis. Le nouveau laboratoire a été agrandi au détriment des bureaux adjacents. Le résultat donne entière satisfaction. Avant les transformations, il fallait, pour accéder au laboratoire, traverser le secrétariat et l'atelier de reliure. L'entrée principale du laboratoire a été déplacée de sorte qu'on y accède désormais directement. [...]

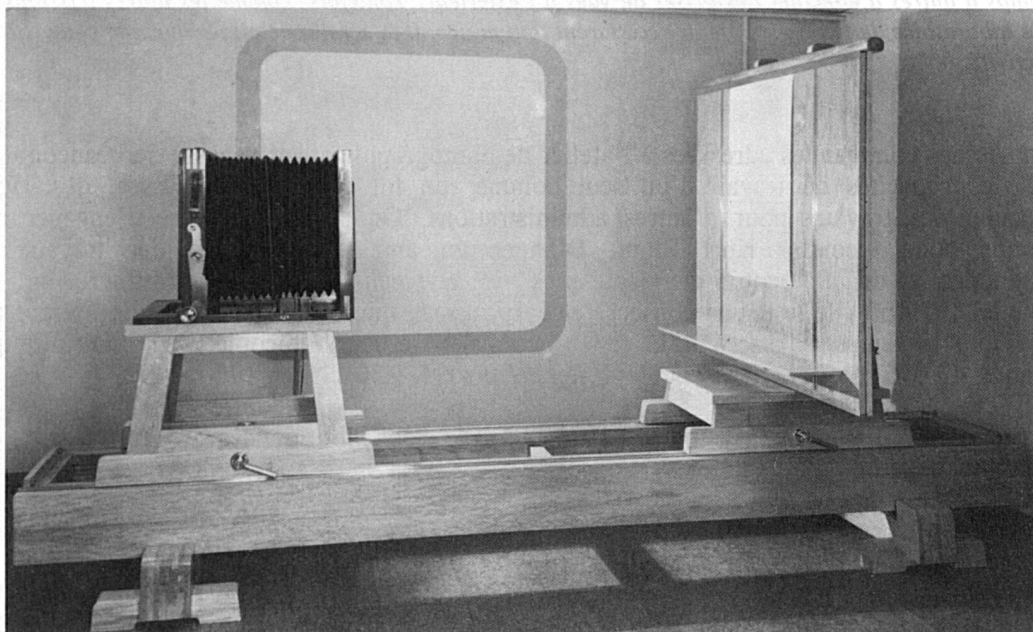
Nous disposons d'une salle qui tire son jour de l'extérieur et, juste à côté, d'un local de prise de vue (ill. 2), où nous prenons toutes nos photographies.

A gauche de l'entrée, se trouve l'appareil avec lequel nous microfilmions des livres, des travaux scientifiques et divers autres types de documents. Devant les fenêtres, des bureaux équipés d'un pupitre lumineux servent au contrôle et à la retouche des négatifs. L'équipement de microfilmage se complète d'un appareil laser.



III. 2

Au fond du local de prise de vue, l'appareil photographique repose sur un système de rails, réalisé par des spécialistes d'après mes propres plans et monté par moi-même (ill. 3). [...]



III. 3

Que peut-on bien photographier dans une bibliothèque ? On me l'a souvent demandé. En matière de photographie, les besoins d'une bibliothèque sont très divers. Nous effectuons couramment quatre types de travaux :

1. Microfilms
2. Photocopies
3. Reproductions
4. Photographies documentaires à l'extérieur

1. Microfilms

Le procédé du microfilmage s'est développé d'abord en Amérique. En moins de trois années de guerre, plus d'un milliard de microfilms ont été produits pour faciliter l'acheminement du courrier des soldats. Le principal avantage du microfilm, et qu'une bibliothèque retire du microfilm, c'est un gain de place. On envisage de microfilmer notamment les documents de référence particulièrement encombrants (journaux, etc.).

2. Photocopies

Des progrès considérables ont eu lieu dans ce domaine. Les techniques de copie ont été améliorées, l'utilisation des machines simplifiée. Un système de développement automatique est intégré dans les machines les plus récentes. Un fois la photographie prise, celle-ci est entraînée automatiquement dans le système de développement, qui livre en quelques secondes une copie séchée. Ces machines sophistiquées ne vont toutefois pas supplanter les techniques plus anciennes, qui continuent d'être employées dans les petites entreprises. La photocopie trouve des applications diverses dans une bibliothèque. Les étudiants et les chercheurs font photocopier, dans les ouvrages scientifiques, les articles importants sur les sujets qui les intéressent et s'évitent ainsi le fastidieux travail de la copie manuscrite.

3. Reproductions

C'est l'une des tâches les plus importantes de tout atelier de photographie dans une bibliothèque. Les livres, les gravures, les cartes et, d'une manière générale tous les documents qui, en raison de leur valeur, ne sont pas prêtés aux usagers peuvent faire l'objet d'une reproduction, aux fins par exemple d'illustrer des publications spécialisées ou des livres d'art.

4. Photographies documentaires

Pour compléter les collections de photographies de la Bibliothèque nationale, je suis amené de temps à autres à effectuer des prises de vues à l'extérieur. Toutefois, comme les autres missions du laboratoire de photographie m'accaparent tout entier, il m'a fallu délaissé quelque peu cette activité.

La masse des commandes adressées à l'atelier de photographie ayant dépassé de beaucoup, en 1952, les capacités de travail d'un seul homme, on fut contraint de cesser, dès 1953, d'exécuter des travaux pour d'autres administrations. On décide en outre d'engager une personne pour seconder Kurt Blum. D'année en année, le nombre des travaux de reproduction et de photocopie augmente plus vite que celui des copies sur microfilm. On estime en 1959/60 que le temps consacré aux travaux de microfilmage s'est multiplié par dix tandis que le temps consacré à la reproduction et de la photocopie s'est multiplié par quarante. 40 076 reproductions ont été exécutées en 1959, 50 175 en 1960.

Une première statistique exhaustive, réalisée en 1961, établit les données suivantes :

Microfilms négatifs	44 533
Microfilms positifs	378 m
Photocopies	5 634
Reproductions	708

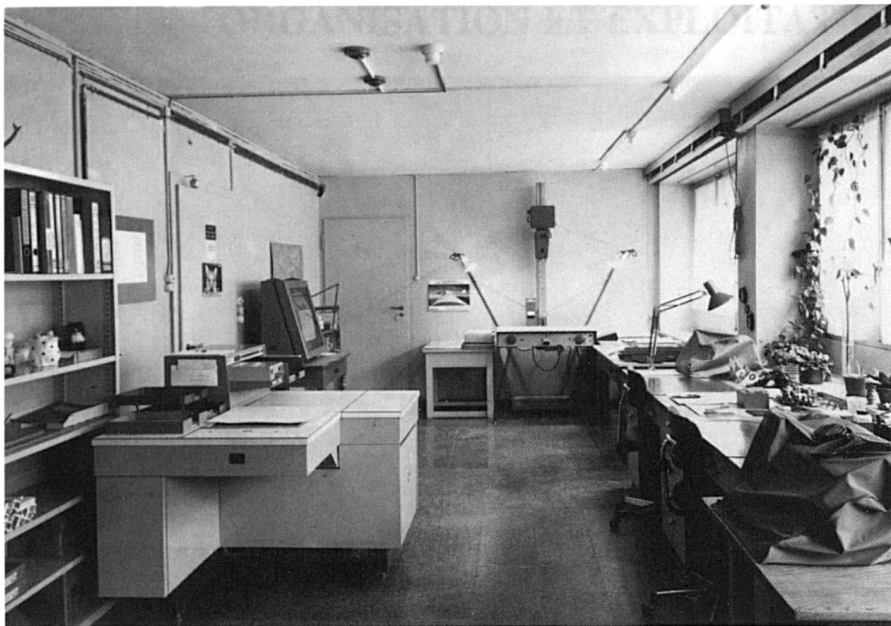
Le volume de travail ayant augmenté de 20 pour cent pendant la seule année 1964, l'atelier de photographie acquiert un nouveau photocopieur, un Rank Xerox 914. Cet appareil, d'une conception nouvelle (il s'agit du premier copieur sec mis sur le marché) rend d'immenses services. Il permet d'exécuter couramment, à un prix relativement modeste (de 1 à 50 exemplaires : 50 ct., à partir de 51 exemplaires : 40 ct.), des commandes relativement importantes. Nombre d'usagers préfèrent la xérocopie au microfilm.

En 1966, l'atelier exécute 58 842 reproductions (vingt ans plus tôt, en 1946, il n'en produisait encore que 6 239). Il est intéressant de constater que le nombre de photocopies (procédé humide) représente désormais moins de un pour cent des reproductions, la xérocopie s'étant imposée dans la grande majorité des cas.

Pour répondre à un souhait maintes fois exprimé, un photocopieur est mis à la disposition du public en 1972. Très utilisée dès le début, cette machine permet aux lecteurs d'effectuer eux-mêmes, sans délai, les copies dont ils ont besoin. L'atelier de photographie a pu dès lors consacrer plus de temps aux travaux internes à la Bibliothèque, de plus en plus nombreux. En 1975, l'atelier acquiert son premier appareil combiné de lecture et de copie de microfilms (copies dur papier...). La même année, il se sépare de sa photocopieuse humide, seules des copies sèches étant désormais demandées.

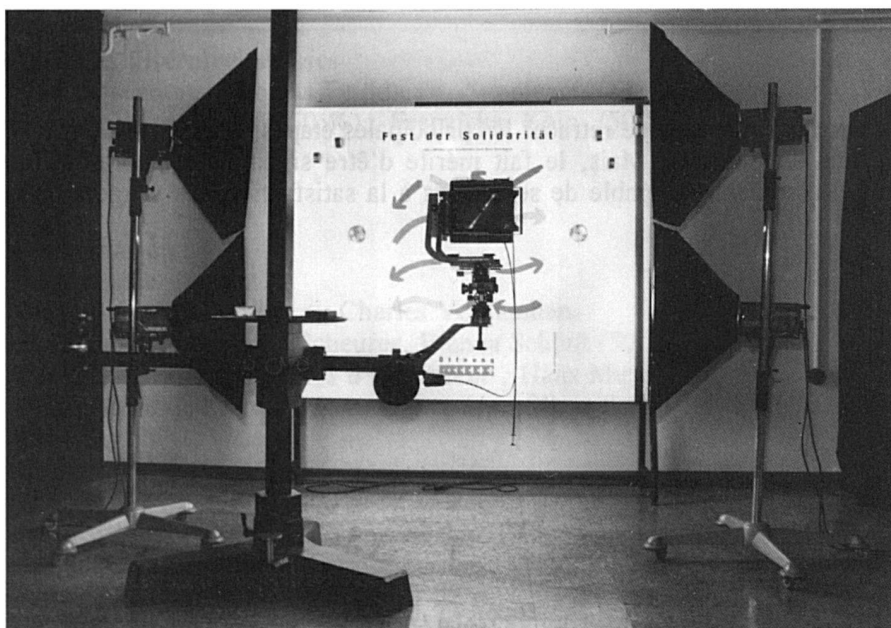
En 1982 débute le microfilmage systématique des journaux (ce travail est confié à une entreprise privée). Deux ans plus tard, une personne est engagée, pour les travaux de copie de l'acquisition. En 1986, le laboratoire se dote d'un photocopieur pour le personnel. Les locaux sont entièrement repeints et munis d'un nouveau système d'aération. Cette année-là, le nombre de copies effectuées s'élève à 301 961. L'achat d'un *Canon NP Printer 580* permet, dès 1987, d'effectuer des copies sur papier de format A3 et A4 à partir de microfiches et de microfilms 16 mm/35 mm (il est utilisé surtout pour les volumes de journaux microfilmés).

Les équipements nouveaux que j'ai mentionnés au début de cet article nous permettent depuis l'année dernière de réaliser des diapositives de grand format. Il n'est dès lors plus nécessaire de faire traiter à l'extérieur, avec les risques que cela comporte, les documents précieux de la Bibliothèque.



III. 4

Différentes mesures de rationalisation (au niveau des commandes et des envois par la poste) ont permis d'accroître l'efficacité de notre travail. Les effets de ces mesures se sont révélés favorables, tant qualitativement que quantitativement.



III. 5

Une tâche, toutefois, demeure très lourde : la reproduction de journaux. Chaque année, des centaines de volumes de journaux, lourds et encombrants, qui équivalent à des tonnes de papier, sont transportés afin d'en effectuer des copies. Il est à souhaiter que la technique moderne du microfilm vienne rapidement faire évoluer les méthodes de travail dans ce domaine.



III. 6

Au cours des années dont nous venons de retracer les principales étapes, le volume de travail a augmenté à un rythme exponentiel. Mais, le fait mérite d'être signalé, le laboratoire de photographie continue d'assumer l'ensemble de ses tâches à la satisfaction des usagers de la Bibliothèque.